



HAL
open science

LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES RURAUX EN AFRIQUE DE L'OUEST

Marie de Lattre-Gasquet

► **To cite this version:**

Marie de Lattre-Gasquet. LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES RURAUX EN AFRIQUE DE L'OUEST. *Futuribles*, 2021, pp.1-31. hal-03177715

HAL Id: hal-03177715

<https://hal.science/hal-03177715>

Submitted on 31 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

futuribles

INTERNATIONAL

16 mars 2021

LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES RURAUX EN AFRIQUE DE L'OUEST

*Marie de Lattre-Gasquet**

**Chercheuse au CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), dans l'unité de recherche ART-Dev (Acteurs, ressources, territoires dans le développement) et membre correspondante de l'Académie d'agriculture de France.*



futuribles
INTERNATIONAL

Centre de réflexion prospective
47, rue de Babylone, 75007 Paris, France
Tél. + 33 (0)1 53 63 37 70 • Fax + 33 (0)1 42 22 65 54
ahouguenague@futuribles.com • www.futuribles.com

Sommaire

Introduction	3
L'espace rural ouest-africain en 2020	3
<i>Une diversité d'espaces ruraux et de territoires</i>	<i>4</i>
Cinq grands types d'espaces ruraux...	4
...dans trois catégories de pays	5
...dans 120 écorégions avec une forte pression sur les ressources naturelles	6
<i>Changer de regard sur les espaces ruraux</i>	<i>6</i>
Les facteurs d'évolution des espaces ruraux à l'horizon 2040	7
<i>Les facteurs démographiques et sociaux</i>	<i>7</i>
Tendance lourde : une transition démographique faiblement engagée	7
Tendance lourde : flux migratoires et mobilités	8
Tendance lourde : la contribution significative et insuffisamment reconnue des femmes	11
Tendance émergente : la diversification des formes familiales	11
Tendance émergente : la diversification des comportements d'achat et alimentaires	11
Incertitude : pauvreté et inégalités	12
<i>La gouvernance</i>	<i>13</i>
Tendance lourde : la cohabitation de plusieurs formes de gouvernance	13
Tendance lourde : des déficits quantitatifs et qualitatifs pour l'accès aux services	13
Tendance lourde : de nombreuses causes d'insécurité	14
Tendance émergente : la décentralisation et la participation des populations	15
Incertitude : l'attention aux communs	15
<i>Les activités économiques</i>	<i>16</i>
Tendance lourde : le commerce au sein de l'Afrique de l'Ouest	16
Tendance lourde : la domination de l'agriculture et l'absence de transformation structurelle	16
Tendance émergente : la diversification des activités et la pluriactivité	18
Tendance émergente : la marchandisation de la terre	19
Tendance émergente : des innovations techniques, organisationnelles et institutionnelles dans l'agriculture	19
Tendance émergente : les agropôles et la contractualisation	20
Tendance émergente : le développement des énergies renouvelables et du numérique	21
<i>Le contexte mondial</i>	<i>21</i>
Tendance lourde : les interventions d'acteurs non originaires d'Afrique de l'Ouest	21
Tendance lourde : un commerce international basé sur les hydrocarbures	22
Incertitude : la géopolitique mondiale	22
Hypothèses d'évolution à 2040	23

Introduction

Présentée comme essentiellement rurale, l'Afrique de l'Ouest s'urbanise rapidement, en raison à la fois de la croissance de la population urbaine, de la prolifération de nouvelles petites agglomérations qui franchissent chaque année le seuil de l'urbain, et par le développement des métropoles et un peu de l'exode rural. Les équilibres entre pôles urbains et campagnes s'en trouvent nécessairement modifiés. En 2020, le développement des territoires ouest-africains ne permet plus de considérer l'espace rural comme un espace abandonné par l'État, enclavé, éloigné des services de base et rythmé par la pratique de l'agriculture pluviale. C'est en réalité un assemblage de campagnes dynamiques et en recomposition permanente qui ne connaissent pas une évolution homogène et qui jouent un rôle prépondérant dans l'urbanisation. Si le sentiment d'abandon et d'isolement de certaines populations demeure, le monde rural se décline aujourd'hui différemment, avec une grande diversité d'activités économiques. De façon générale, la mobilité des ruraux, leurs comportements sociaux, économiques et démographiques évoluent. L'enjeu de ces transformations est de taille au regard du contexte démographique sous-régional, puisque l'espace rural ouest-africain devrait abriter en 2030 plus de personnes qu'il n'en accueille aujourd'hui.

Après avoir caractérisé la diversité des espaces ruraux en 2020 ainsi que leurs rapports aux pôles urbains, cette analyse développe, sous un jour résolument prospectif, les facteurs déterminants de leurs évolutions qui sont leur démographie, leur gouvernance, leurs activités économiques et le contexte mondial. Elle présente les tendances lourdes d'évolution dont la probabilité est importante à l'horizon 2040, les émergences ou phénomènes nouvellement observés mais dont la propagation est susceptible de modifier les situations constatées dans les champs d'étude considérés, tout comme les incertitudes majeures que soulèvent les évolutions des espaces ruraux. Non exhaustive, cette première recension permet d'esquisser en conclusion des hypothèses d'évolution de ces espaces ruraux à l'horizon 2040.

L'espace rural ouest-africain en 2020

Il n'existe pas de définition internationalement reconnue de l'« espace rural ». Est considéré comme rural ce qui n'est pas urbain. L'espace rural défini comme le négatif de la ville est généralement appréhendé comme une entité homogène, indifférenciée, ce qui est fort trompeur. Obtenir des données sur les populations rurales et urbaines en Afrique de l'Ouest n'est pas facile car les deux principales sources d'information sur la population urbaine et rurale ne convergent pas. La Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations unies (ONU) s'appuie sur les recensements nationaux, quand chaque pays retient sa propre définition de l'urbain. Ainsi, au Niger, les espaces urbains sont-ils ceux de la ville capitale, des villes préfectures de département ou de district ; au Sénégal, ce sont les agglomérations de 10 000 habitants ou plus ; et au Burkina Faso, tous les chefs-lieux de province (45 au total) plus quatre villes moyennes. Africapolis, base de données produite par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CSAO / OCDE), utilise une même définition de l'urbain pour tous les pays, à savoir une agglomération étendue bâtie et artificialisée, sans solution de continuité de plus de 200 mètres entre deux bâtiments ; elle est dite urbaine si elle compte un minimum de 10 000 habitants agglomérés. La différence entre les sources conduit à des écarts d'estimation de la population rurale de 3 % à 10 % selon les pays. De plus, la croissance démographique transforme rapidement l'espace rural et estompe la différence avec l'espace urbain. Certains territoires sont trop densément peuplés (plus de 2 000 habitants au kilomètre carré [km²]) pour être ruraux, mais encore trop extensifs pour être

urbains. Notre approche des espaces ruraux ouest-africains sera très macro alors que chacun d'eux connaît un processus d'évolution particulier.

Une diversité d'espaces ruraux et de territoires

Cinq grands types d'espaces ruraux...

L'espace rural étant défini par rapport à l'espace urbain, nous distinguons :

- 1) Des espaces ruraux proches de métropoles ou de régions métropolisées. Les agglomérations absorbent de manière non maîtrisée des zones rurales déjà densément peuplées.
- 2) Des espaces ruraux dans lesquels se sont développées *in situ* des villes aujourd'hui de taille moyenne (autour de 20 000 habitants) et qui peuvent encore croître. On les trouve au nord du Sahel et dans les régions forestières de la Guinée-Bissau et du Liberia.

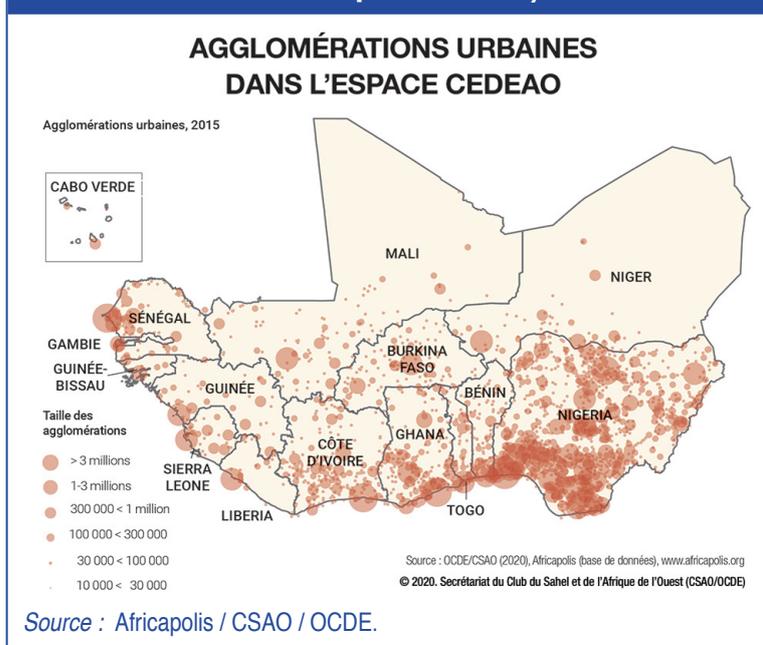
Dans ces deux premiers types, on trouve :

— Des espaces ruraux fortement reliés aux villes spatialement, économiquement et socialement. La ville exerce une force d'attraction et stimule le développement des espaces ruraux. Elle offre des marchés, et souvent l'accès à des services et à des infrastructures. Elle contribue ainsi à la diversification des activités et des revenus. De nombreux jeunes ruraux occupent des emplois agricoles et non agricoles (bâtiment, transports, petite industrie, santé, éducation, etc.) en vivant une partie de l'année dans les villes et l'autre partie en zone rurale. Dans les espaces ruraux densément peuplés, la construction progressive des zones cultivées engendre un processus de conurbation (ainsi, au Sénégal, les agglomérations de Dakar-Mbour-Touba-Kaolack ; en Côte-d'Ivoire, autour de Bouaké ; au Ghana, le triangle Accra-Kumasi-Takoradi ; le sud-est du Nigeria, à l'amont du delta du fleuve Niger). D'autres espaces ruraux demeurent peu densément peuplés mais restent liés aux villes (par exemple, le sud-est du Nigeria où les communautés ibo préfèrent un peuplement éparé).

— Des espaces ruraux qui forment des bassins d'emploi cohérents du fait de leurs activités (par exemple, la culture du coton, du cacao, le maraîchage, les activités minières), de leurs ressources en eau et de la fertilité de leur terre (par exemple, autour du lac Tchad). Ils sont constitués de petites agglomérations, proches des villes mais indépendantes d'elles. Ils peuvent éventuellement être transfrontaliers.

- 3) Des espaces ruraux peu densément peuplés (moins de 10 à 20 habitants/ km²) et éloignés des marchés. Ils se trouvent essentiellement dans les régions arides du nord du Sahel.

Carte 1 — Agglomérations urbaines dans l'espace de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest)



...dans trois catégories de pays

Dans les années 1950, dans la plupart des pays, la population rurale représentait entre 95 % et 99 % de la population totale, à l'exception du Nigeria (89 % de la population totale) et du Sénégal (79 %). En 2015, elle représente entre 65 % et 55 % de la population totale (autour de 220 millions d'habitants) selon les sources. Actuellement, on distingue trois catégories de pays (tableau 1) :

1) Les pays à forte population rurale (supérieure à 59 %) et à très faible densité rurale (moins de 15 habitants au km²). Ce sont le Niger, le Burkina Faso, le Mali, la Guinée-Bissau, la Guinée, la Sierra Leone et le Liberia. Par rapport à leur population totale, le Burkina Faso, le Mali et le Liberia comptent un nombre important d'agglomérations.

2) Les pays dont la population rurale est équivalente à celle de la population urbaine (entre 49 % et 51 %), avec une densité rurale de 18 à 33 habitants au km². Ce sont la Côte-d'Ivoire, le Bénin, le Togo, le Cap-Vert et le Sénégal. Parmi eux, la Côte-d'Ivoire et le Bénin sont les pays avec le plus grand nombre d'agglomérations par rapport au nombre d'habitants.

3) Les pays dont la population rurale est inférieure à la population urbaine, avec une forte densité rurale (supérieure à 30 habitants au km²). Ce sont le Ghana, le Nigeria et la Gambie. Le nombre d'agglomérations par rapport à la population totale est le plus important au Ghana. La concurrence pour la terre et l'eau y est de plus en plus forte.

Tableau 1 — Par pays : population totale, pourcentage de la population rurale et nombre d'agglomérations en 2015					
Pays	% population rurale	Population totale	Nombre d'agglomérations (> 10 000 habitants)	Densité totale (hab./km ²)	Densité rurale (hab./km ²)
Niger	83 %	19 236 565	68	15	2
Burkina Faso	71 %	18 170 666	101	66	14
Mali	68 %	17 804 159	94	14	7
Guinée-Bissau	66 %	1 545 465	6	55	12
Guinée	63 %	10 931 224	42	44	7
Sierra Leone	63 %	7 006 486	25	97	15
Liberia	58 %	4 084 821	21	42	10
Côte-d'Ivoire	51 %	23 448 608	220	73	18
Bénin	51 %	10 791 847	122	95	24
Togo	50 %	6 832 490	53	125	31
Cap-Vert	50 %	527 826	4	131	33
Sénégal	49 %	14 033 057	74	72	18
Ghana	48 %	27 377 306	209	120	30
Nigeria	47 %	188 038 562	1 236	206	51
Gambie	44 %	2 010 273	11	198	49

Source : OCDE / CSAO, *Dynamiques de l'urbanisation africaine 2020. Africapolis, une nouvelle géographie urbaine*, Paris : OCDE (Cahiers de l'Afrique de l'Ouest), 2020 ; Africapolis (base de données), URL : <https://www.africapolis.org/>. Consulté le 17 avril 2020.

...dans 120 écorégions avec une forte pression sur les ressources naturelles

L'Afrique de l'Ouest comprend environ 120 écorégions ¹ qui bénéficient d'une biodiversité importante.

En Afrique de l'Ouest, les terres arables, les cultures permanentes et les prairies et pâturages permanents couvrent 243 millions d'hectares, et les forêts 75 millions d'hectares. Il y a 98 millions d'hectares de terres arables et permanentes, ce qui est inférieur à la surface cultivable maximum estimée à 228 millions d'hectares, 144 millions d'hectares de prairies et pâtures permanentes, et 86 millions d'hectares en « autres usages » (constructions, déserts, etc.). La conversion des milieux naturels en cultures, plantations et terres de parcours par les agriculteurs et éleveurs, et l'introduction, volontaire ou non, de nouvelles espèces dans les écosystèmes sont anciens. Ils provoquent des dégradations des sols, particulièrement fortes dans les terres défrichées des zones humides subéquatoriales et dans les savanes herbeuses, et un peu moins importantes dans les forêts sèches et les savanes arborées soudaniennes. Cela entraîne une dégradation, en particulier la diminution de la couche arable, la salinisation et la désertification. En Afrique de l'Ouest, environ 40 % des prairies sont dégradées, 26 % des forêts et 12 % des terres cultivées ². La déforestation est importante depuis de nombreuses décennies du fait de l'exploitation forestière, de la chasse, du braconnage, des prélèvements pour le bois de feu, la construction et l'ameublement, de l'extension des agglomérations et des terres agricoles pour les cultures industrielles et alimentaires. L'essentiel de la déforestation a eu lieu avant 1975 mais, depuis 25 ans, en moyenne, un million d'hectares de forêts sont coupés chaque année. Il ne reste plus que 10 % de la forêt d'origine de Haute-Guinée sous la forme d'une série de fragments de forêts, séparés par des terres agricoles et des zones forestières dégradées. Les mangroves sur les côtes et les savanes arborées sont également fortement dégradées. La situation des ressources en eau est fonction de la pluviométrie, de la disponibilité des infrastructures hydrauliques, de leur état de fonctionnement et de la nature de leur mode de gestion.

Changer de regard sur les espaces ruraux

La distinction entre espaces urbains et espaces ruraux ne correspond plus aux réalités des « espaces vécus » par les populations d'Afrique de l'Ouest et elle conduit à avoir des politiques en silo, ce qui diminue leur efficacité. C'est la raison pour laquelle des institutions et chercheurs recommandent d'aborder non pas les « espaces ruraux », mais des « territoires » ³. Les territoires sont des espaces où s'inventent de nouvelles formes de gouvernance. Pourvoyeurs de services économiques, sociaux et environnementaux, essentiels à la paix et à la cohésion sociale, ils peuvent ainsi se révéler porteurs de développement durable ⁴. Un territoire à dominante rurale est un espace rural très lié à des agglomérations. Un territoire est *infra* à l'État-nation mais ne prend sens que par rapport à un espace plus vaste ; il s'emboîte donc avec d'autres territoires. Une prospective à l'échelle territoriale peut avoir pour objectifs la construction de compétences et capacités locales, « *empowerment* »), ou l'aide à la

1. CILSS (Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel), *Les Paysages de l'Afrique de l'Ouest. Une fenêtre sur un monde en pleine évolution*, Garretson, Dakota du Sud : USGS (United States Geological Survey) EROS (Earth Resources Observation and Science) Center, 2016. URL : https://pubs.usgs.gov/fs/2017/3005/fs20173005_French.pdf. Consulté le 4 mars 2021.

2. NKONYA Ephraïm *et alii*, « Economics of Land Degradation in Sub-Saharan Africa », in Ephraïm NKONYA, Alisher MIRZABAEV et Joachim VON BRAUN (sous la dir. de), *Economics of Land Degradation and Improvement: A Global Assessment for Sustainable Development*, Cham : Springer Open, 2016, chapitre 9, p. 215-259.

3. Il est fait référence à la notion de territoire en géographie, histoire, politique, anthropologie, économie et organisation.

4. CARON Patrick *et alii*, *Des territoires vivants pour transformer le monde*, Versailles : éditions Quæ, 2017.

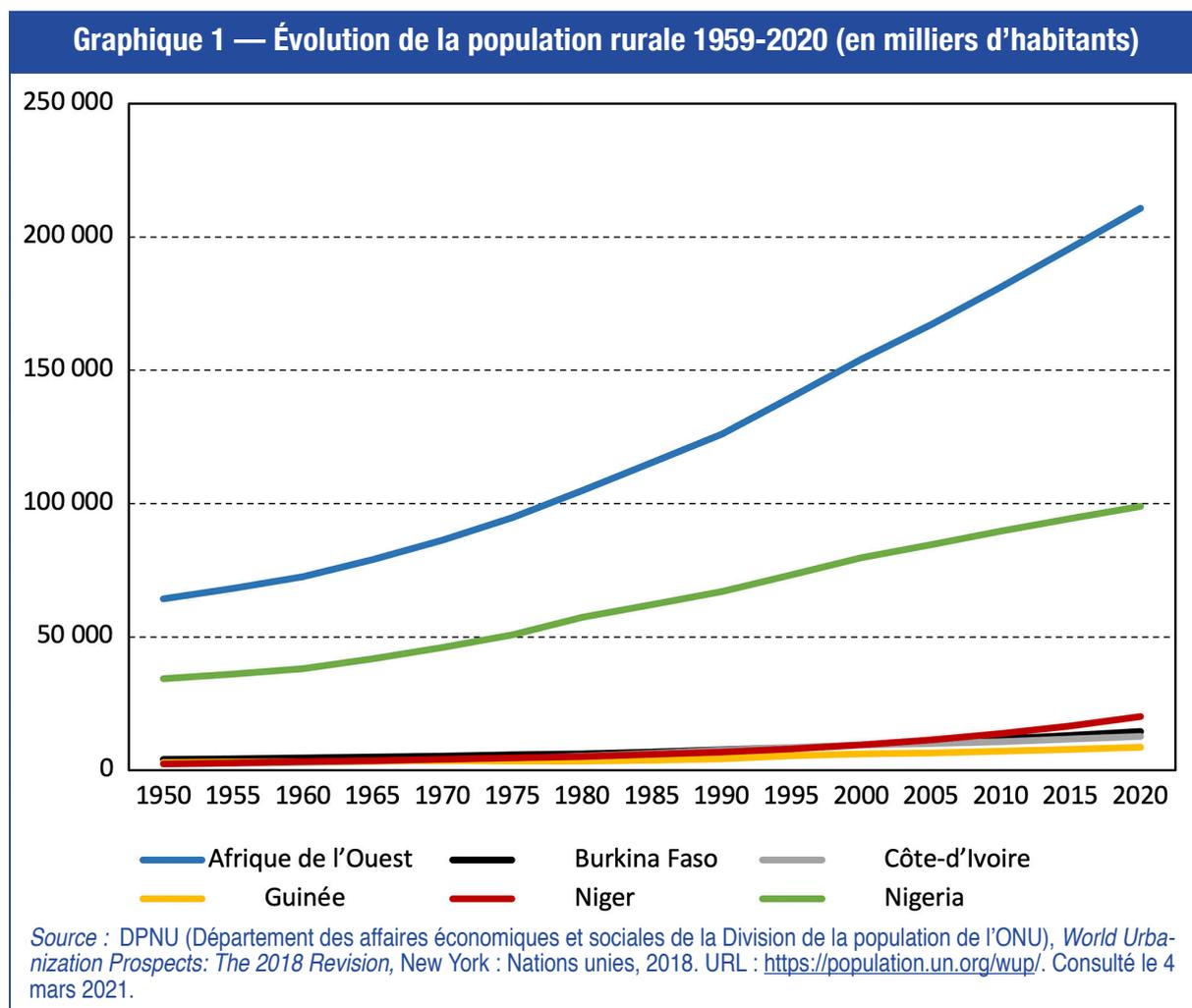
décision par des autorités locales ou nationales. Dans le second cas, le lien avec les politiques nationales doit être établi. Travailler avec des « territoires à dominante rurale » au lieu de travailler avec des « espaces ruraux » permet de considérer autrement la pluriactivité, le commerce local, l'accès aux services, etc. Il ne s'agit plus de les développer dans des espaces ruraux, mais dans des territoires incluant agglomérations et campagnes, et en relation avec l'ensemble des territoires du pays. Il s'agit de concilier le plus possible, au sein du territoire, le monde où l'on vit et le monde dont on vit.

Les facteurs d'évolution des espaces ruraux à l'horizon 2040

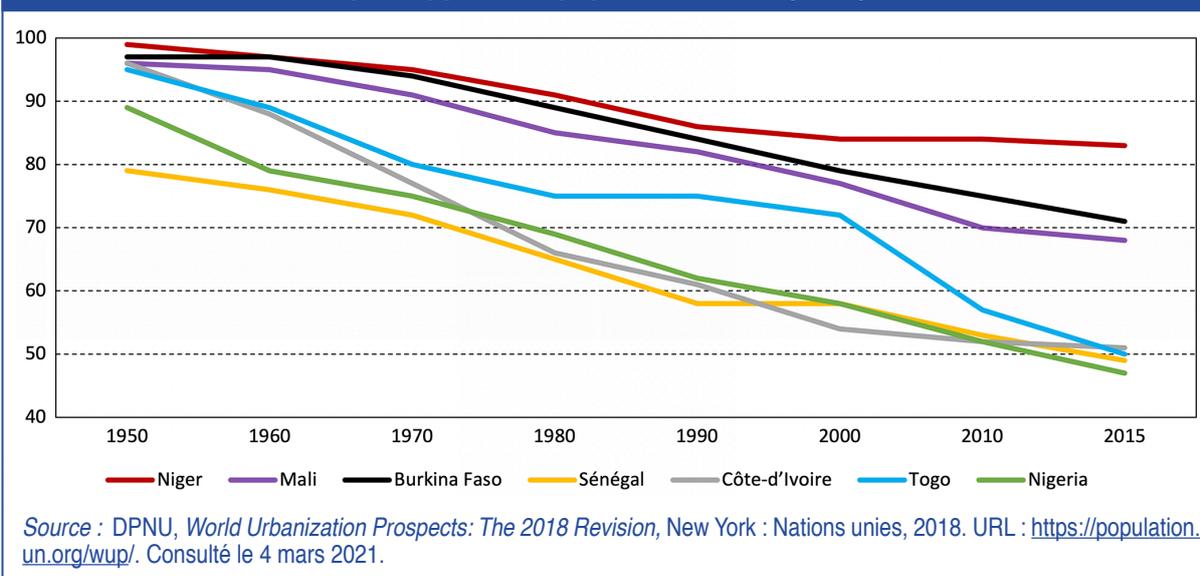
Une transformation structurelle, c'est-à-dire une nouvelle répartition sectorielle et spatiale des activités économiques et des personnes, est en train d'émerger en Afrique de l'Ouest. Elle est le résultat d'évolutions démographiques, de gouvernance, et économiques. Des tendances lourdes, émergentes et des incertitudes sont identifiées.

Les facteurs démographiques et sociaux

Tendance lourde : une transition démographique faiblement engagée



Graphique 2 — Évolution de la part de la population rurale par rapport à la population totale (en %)



En 2015, l'Afrique de l'Ouest comptait 352 millions d'habitants dont environ 55 % (192 millions) dans les espaces ruraux⁵. La population rurale a augmenté rapidement : + 188 % entre 1980 et 2015, et les Nations unies prévoient une croissance soutenue dans l'avenir (+ 149 % d'ici 2050). Un grand nombre de pays (par exemple, Mali, Nigeria, Burkina Faso, Niger, Guinée) ont une natalité toujours élevée (autour de 40 ‰), une mortalité en recul mais plus forte qu'ailleurs, et une croissance naturelle conséquente (2,5 % à 3 %). Quelques pays comme le Ghana ou le Sénégal ont une natalité (30 ‰) et une mortalité (8 ‰) en recul assez régulier depuis quelques décennies, et une croissance naturelle en légère baisse⁶. La transition démographique ne paraît pas engagée dans les espaces ruraux car la population souhaite (ou subit) encore une nombreuse descendance.

Tendance lourde : flux migratoires et mobilités

La mobilité a longtemps caractérisé l'univers urbain. Les mobilités et migrations des personnes et des familles rurales prennent des formes très diverses en fonction des contraintes, des opportunités et des contextes⁷. Elles sont facilitées par la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) qui garantit la libre circulation des biens et des personnes entre ses États membres, et contribuent au développement de nouvelles agglomérations et activités.

Les mobilités quotidiennes ou saisonnières sont très nombreuses, notamment celles des jeunes qui se rendent en classe ou se déplacent pour travailler quelques semaines ou mois dans d'autres espaces ruraux ou en villes. La mobilité féminine, qui a été longtemps quasi inexistante, se développe.

5. Données Africapolis. URL : <https://www.africapolis.org/data>

6. TABUTIN Dominique et SCHOU MAKER Bruno, « La démographie de l'Afrique subsaharienne au XXI^e siècle. Bilan des changements de 2000 à 2020, perspectives et défis d'ici 2050 », *Population*, vol. 75, n° 2-3, 2020, p. 169-295.

7. MERCANDALLI Sara et LOSCH Bruno (sous la dir. de), *Une Afrique rurale en mouvement. Dynamiques et facteurs des migrations au sud du Sahara*, Rome : FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) et CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), 2018. URL : https://www.cirad.fr/MM/atlas-fao/ATLAS_A_moving_rural_Africa_FR.pdf. Consulté le 4 mars 2021.

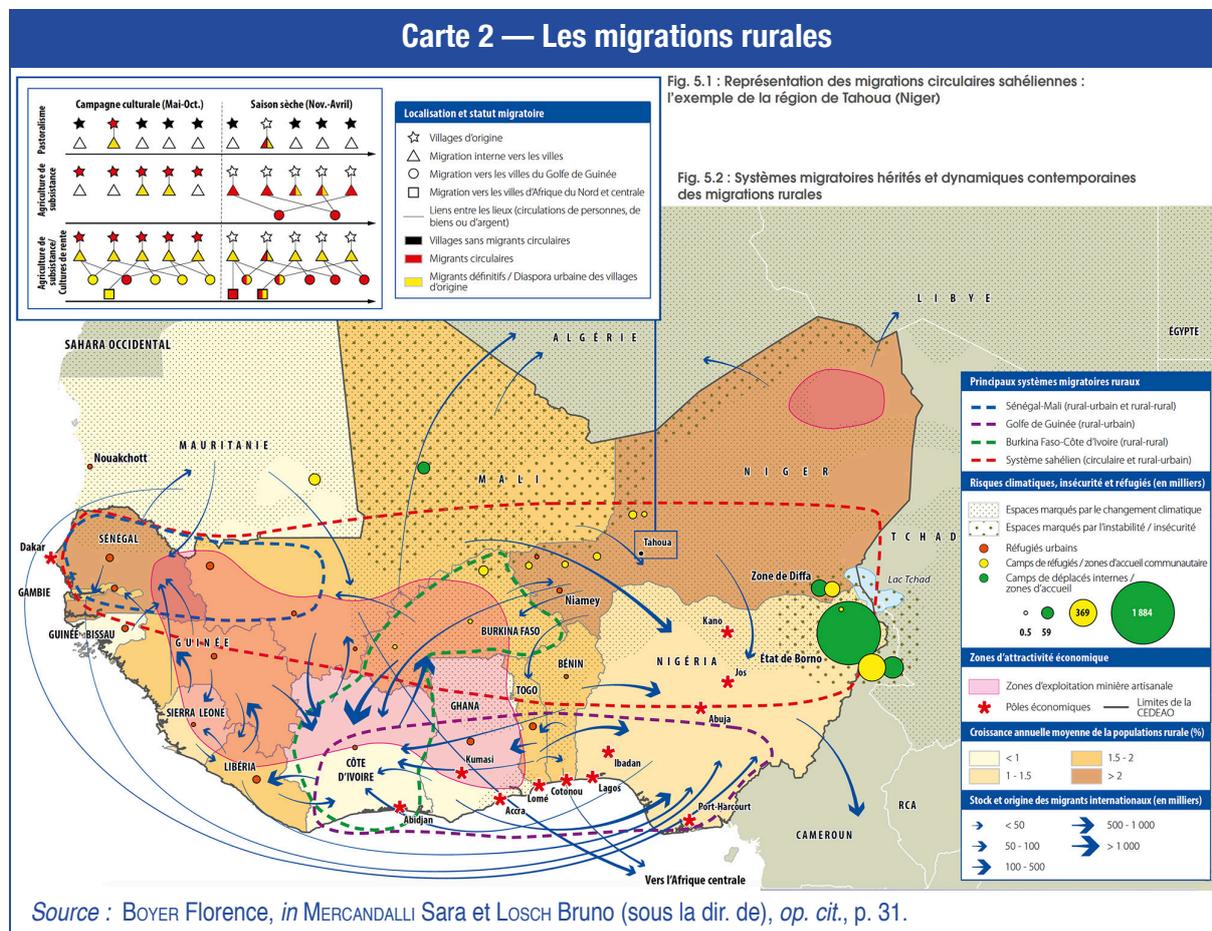
Les migrations ont d'abord lieu au sein d'un pays ou d'une région (70 % des migrations), essentiellement vers d'autres espaces ruraux ou en ville. Elles sont le fait d'hommes (80 %), jeunes (entre 15 et 34 ans), ayant bénéficié d'une plus longue scolarité, et plus susceptibles d'accéder à un emploi salarié lorsqu'ils ont atteint et dépassé le niveau de l'enseignement secondaire. Ceux dont l'éducation formelle est limitée ou inexistante adoptent des emplois informels. Les ménages de migrants ruraux gagnent de 5 % à 10 % de plus que les ménages non migrants. Les grandes familles comptent souvent plus de migrants en raison des difficultés des jeunes à hériter de terres agricoles. Quatre systèmes migratoires principaux structurent l'espace (carte 2) :

— Le système Burkina Faso-Côte-d'Ivoire (et dans une moindre mesure vers le sud-est du Liberia ou l'est de la Guinée) : migrations et mobilités rurales-rurales (par exemple, pour planter du café ou du cacao ou travailler dans des plantations d'hévéa ou de palmier à huile) ou rurales-urbaines.

— Le système du golfe de Guinée : mouvements est-ouest et nord-sud à destination des centres urbains, notamment portuaires.

— Le système sahélien : mobilités saisonnières vers des zones urbaines ou minières qui diversifient l'origine des moyens de subsistance (*multilocal livelihoods*), transforment les relations intergénérationnelles et entre hommes et femmes, et facilitent l'innovation. Elles incluent la mobilité transfrontalière des éleveurs et du bétail (bovins, ovins, caprins) qui a un poids économique, social et politique considérable même si elle peut être source de tensions sur les ressources.

— Le système Sénégal-Mali, axé sur la vallée du fleuve Sénégal : migrations rurales anciennes, notamment vers l'Europe. La *diaspora* est déterminante pour l'économie agricole.

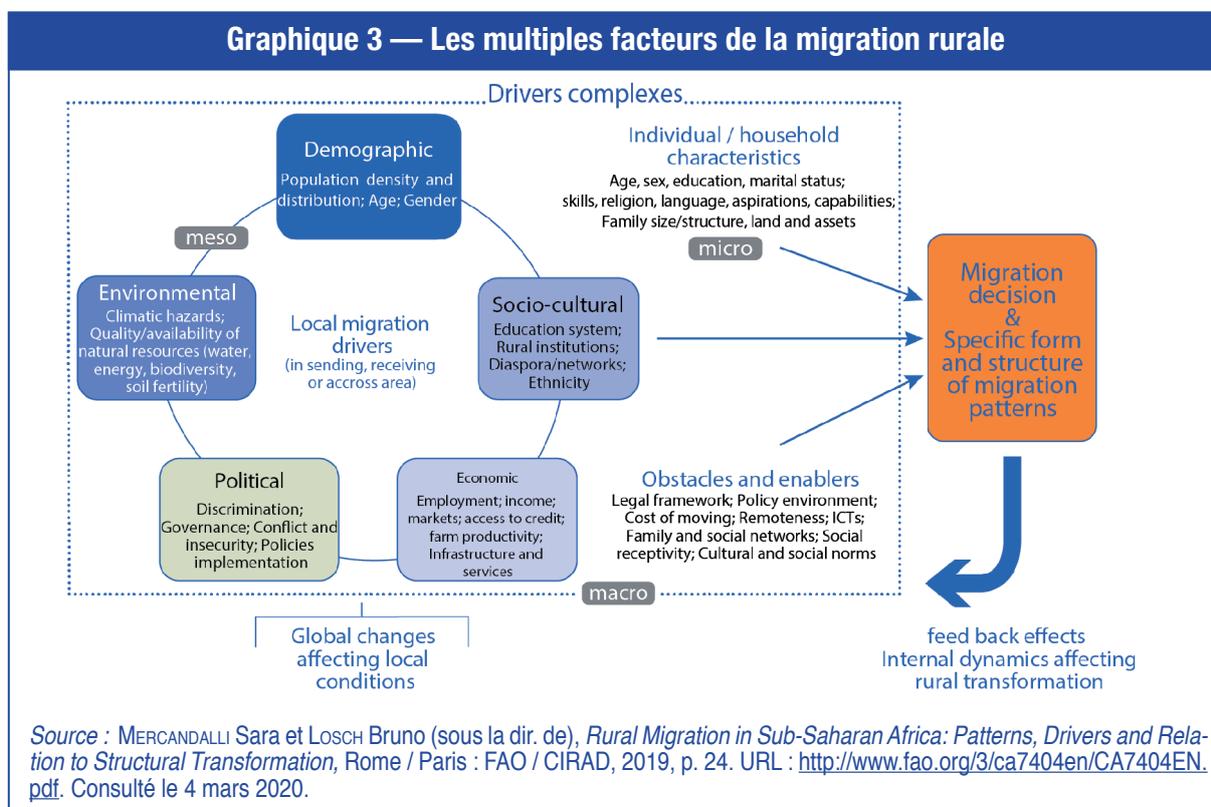


Il y a par ailleurs les mobilités transfrontalières du bétail et des éleveurs, le plus souvent peuls, qui les accompagnent. Depuis la sécheresse des années 1980, leur échelle géographique s'est élargie à l'ensemble de la région. Ces mobilités contribuent au développement et à la sécurité des populations par leurs achats pendant les transhumances (notamment de l'alimentation) et la vente du bétail (ovins, bovins, caprins) dans les marchés urbains. Néanmoins, les transhumants sont accusés par les agropasteurs d'accroître la pression sur les ressources, ce qui génère de nombreuses tensions.

Depuis 2012, les conflits, notamment au Mali, et les troubles d'origine terroriste autour du lac Tchad, au Burkina Faso, au Nigeria, etc., conduisent les familles rurales à se déplacer, souvent dans des territoires isolés de leur pays ou de pays voisins. En 2019, on estimait qu'au moins 6 % de la population de la région — essentiellement des ruraux — auraient besoin d'aide humanitaire et de protection.

Enfin, les migrations vers d'autres régions d'Afrique et hors d'Afrique augmentent, même si la plupart des Ouest-Africains préfèrent rester dans leur pays, de manière assez différenciée. Dès les années 1960, des Sénégalais et des Maliens ont migré vers l'Europe. Récemment ⁸, 50 % de la population nigérienne souhaitaient migrer ; en Côte-d'Ivoire et au Sénégal, 27 % ; au Burkina, 23 % ; au Mali, 19 % ; et au Niger, 11 %.

Les facteurs de mobilités et migrations sont complexes et divers (graphique 3). Beaucoup de migrants ne recherchent pas seulement des emplois ; ils sont mus par leur perception d'opportunités et des motivations éducatives ou socioculturelles. Leurs profils socio-économiques et leurs attentes sont très divers. Les réseaux sociaux et économiques créés par ces mouvements transforment les espaces.



8. KIRWIN Matthew et ANDERSON Jessica, « Identifying the Factors Driving West African Migration », *West African Papers*, n° 17, 2018, OCDE.

Tendance lourde : la contribution significative et insuffisamment reconnue des femmes

Les paysannes réalisent des travaux agricoles différents des hommes ; elles assurent la majeure partie de la production de la nourriture domestique et jouissent pour cela d'une relative autonomie. Elles prennent en compte les contraintes du milieu et du temps de travail. Leur contrôle des ressources semble être un meilleur garant de la qualité de leur alimentation que le niveau des productions agricoles de l'exploitation⁹. Elles sont très présentes dans les activités locales de transformation et le commerce de détail. Néanmoins, elles ne représentent que 8 % des propriétaires fonciers et accèdent à seulement 10 % du crédit disponible ; elles ont entre 30 % et 50 % moins d'accès aux intrants et à la traction animale que les hommes. On estime que la progression de la production agricole totale pourrait augmenter de 20 % si leur accès aux intrants agricoles était égal à celui des hommes¹⁰. Elles quittent l'école plus tôt que les garçons de sorte qu'elles sont peu nombreuses à avoir un emploi rémunéré.

Tendance émergente : la diversification des formes familiales

Les familles au sens large tiennent une place essentielle dans la ruralité, et sont en cours de transformation. En raison de la non-dissociation entre la famille et l'entreprise, les changements dans les familles affectent les techniques de production, et les changements dans les systèmes de culture et d'élevage modifient la taille des familles. Tous ces changements transforment les espaces ruraux. Depuis quelques décennies, on observe que la taille des familles en zone rurale évolue ; le nombre de familles réduites, voire nucléaires, augmente et d'autres familles deviennent plus nombreuses. En effet, pendant des décennies, l'exploitation familiale type a reposé sur la grande famille. Le nombre d'actifs et de dépendants demeurait relativement constant. Les travaux agricoles étaient réalisés en commun. Le capital humain permettait de constituer des surplus malgré la faible productivité des systèmes de production. Au cours des dernières décennies, les conditions agro-climatiques et les systèmes de production ont évolué. La répartition des rations céréalières s'est muée en division de sommes d'argent issues de la vente des produits agricoles, ce qui est plus délicat. Les conflits entre les jeunes et leurs aînés se sont multipliés, et nombre de jeunes se sont installés dans d'autres espaces ruraux ou urbains, dans le même pays ou d'autres pays de la région¹¹.

Tendance émergente : la diversification des comportements d'achat et alimentaires

Les systèmes alimentaires dans les zones rurales se sont progressivement diversifiés et monétarisés¹². L'approvisionnement marchand est devenu dominant, et l'autoproduction a reculé à moins de la moitié de la valeur économique de la consommation. Les dépenses alimentaires sont particulièrement élevées en Mauritanie et au Sénégal ; elles sont plus faibles en Côte-d'Ivoire, en Guinée et au Niger. Les causes varient : production alimentaire des ménages

9. LOURME-RUIZ Alissia, DURY Sandrine et MARTIN-PRÉVEL Yves, « Consomme-t-on ce que l'on sème ? Relations entre diversité de la production, revenu agricole et diversité alimentaire au Burkina Faso », *Cahiers Agricultures*, n° 25, n° 6, 2016. URL : http://www.cahiersagricultures.fr/fr/articles/cagri/full_html/2016/06/cagri160033/cagri160033.html. Consulté le 4 mars 2021.

10. JACQUEMOT Pierre, « Vers l'autonomisation des femmes en milieu rural en Afrique », *Les Dossier WillAgri*, 30 septembre 2019. URL : <https://www.willagri.com/wp-content/uploads/2019/09/Dossier-Willagri-Femmes-rurales-10-19.pdf>. Consulté le 4 mars 2021.

11. BAINVILLE Sébastien, « De la grande à la petite famille au Burkina Faso : générations et statuts bousculés », in Pierre-Marie BOSC et alii (coord.), *Diversité des agricultures familiales. Exister, se transformer, devenir*, Versailles : Quæ, 2015.

12. BRICAS Nicolas, TCHAMDA Claude et THIRION Marie-Cécile, « Consommation alimentaire en Afrique de l'Ouest et centrale : les productions locales tirées par la demande urbaine, mais les villes restent dépendantes des importations de riz et de blé », in *Déméter 2014. Économie et stratégies agricoles*, Paris : Club Demeter, 2013, p. 125-142.

insuffisante par rapport aux besoins, ventes sur les marchés intérieur ou extérieur¹³, transferts financiers de la part de membres de la famille vivant en ville ou à l'étranger. Les régimes alimentaires sont encore déséquilibrés, et en particulier ils manquent de protéines animales. Les régimes

des urbains et des ruraux se ressemblent de plus en plus (graphique 4). Les agriculteurs achètent le riz, le blé, les produits animaux (viande, poisson, laitages), l'huile, les oignons, les condiments et le sucre ; 36 % des produits consommés par les ruraux sont des produits transformés¹⁴. Ils produisent l'alimentation de base (céréales, racines, tubercules).

Les habitants des zones rurales souffrent d'un triple fardeau nutritionnel, la sous-alimentation, la déficience en micronutriments et la suralimentation. L'insuffisance pondérale touche 18 % des ruraux (contre 13 % des urbains). Au Burkina Faso et au Togo, elle affecte deux fois plus les ruraux que les urbains. La Côte-d'Ivoire est le seul pays où elle prévaut davantage en ville qu'à la campagne. En moyenne, 35 % des enfants souffrent d'un retard de croissance sévère ou modéré (21 % en milieu urbain). Une mauvaise utilisation des aliments contribue à détériorer l'état nutritionnel, notamment celui des enfants de moins de cinq ans. Les zones rurales ne sont pas épargnées par la suralimentation : 17 % des ruraux sont en surpoids ou obèses¹⁵.

Incertitude : pauvreté et inégalités

La pauvreté — dans le sens défini par la Banque mondiale, c'est-à-dire vivre avec moins de 1,90 dollar US par jour — a diminué de 40 % dans les zones rurales d'Afrique de l'Ouest entre 1996 et 2012, mais elle demeure plus importante que dans les zones urbaines. De plus, les communautés rurales ont moins accès aux infrastructures, à la santé, à l'éducation et à la formation, au crédit, aux services juridiques et à la participation à la vie citoyenne que les communautés urbaines. Dans les dernières années, plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, en particulier la Côte-d'Ivoire, le Sénégal, le Ghana, le Burkina Faso, le Bénin et la Guinée, ont connu une forte croissance économique. Celle-ci n'a profité qu'à une toute petite minorité et les inégalités sont importantes. Selon Oxfam¹⁶, comparée aux autres régions du continent africain, l'Afrique de l'Ouest abrite le plus grand nombre de pays où 30 % de la population vivent avec moins de 1,90 dollar US par jour, et le 1 % le plus riche des Ouest-Africains gagne plus que le reste de la population de la région réunie. Une incertitude forte est la capacité des États à réduire les inégalités au sein de leur pays et la pauvreté dans les espaces ruraux.

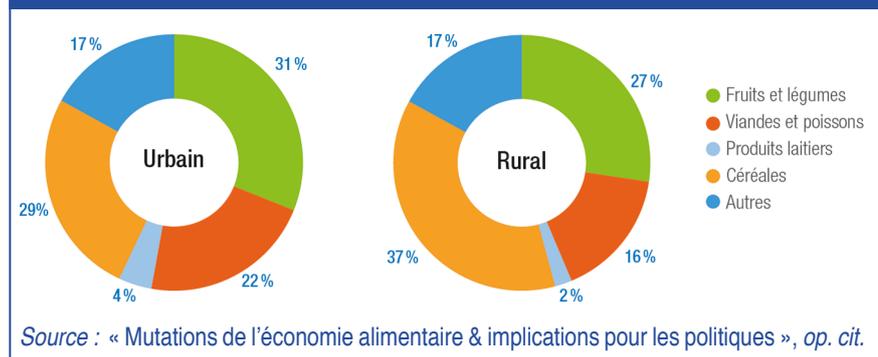
13. 93 % de la consommation alimentaire ouest-africaine sont assurés par les producteurs de la région, seulement 7 % sont importés. Voir « Mutations de l'économie alimentaire & implications pour les politiques », Semaine du Sahel & de l'Afrique de l'Ouest, Abuja, 12-16 décembre 2016, Paris : CSAO / OCDE. URL : <http://www.oecd.org/fr/csao/themes/handout-transformations-food-economy-FRE.pdf>. Consulté le 4 mars 2021.

14. *Ibidem*.

15. VAN WESENBECK Cornelia F.A., « Distinguer sécurité alimentaire urbaine et rurale en Afrique de l'Ouest », *Notes ouest-africaines*, n° 15, mai 2018, OCDE. URL : <https://www.oecd-ilibrary.org/deliver/159010a5-fr.pdf?itemId=%2Fcontent%2Fpaper%2F159010a5-fr&mimeType=pdf>. Consulté le 4 mars 2021.

16. OXFAM, *La Crise des inégalités en Afrique de l'Ouest*, Oxfam, rapport d'information, juillet 2019. URL : <https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2019/07/Rapport-Oxfam-crise-inegalites-en-afrique-ouest-juillet-2019.pdf>. Consulté le 4 mars 2021.

Graphique 4 — La diversification des régimes alimentaires



La gouvernance

Tendance lourde : la cohabitation de plusieurs formes de gouvernance

Les espaces ruraux sont fortement influencés par la cohabitation de formes de gouvernance et de pratiques hybrides du politique. Au moins huit modes de gouvernance se superposent et cohabitent dans les espaces ruraux. Ce sont le mode « chefferial » (chefs de cantons et de groupements), le mode étatique (préfets et services techniques), le mode communal (maires et conseils municipaux), le mode « projet » (agences de développement, ONG), le mode associatif (associations, coopératives), le mode mécénal (commerçants, politiciens et migrants), le mode religieux (églises et confréries) et le mode marchand (entreprises, commerçants et transporteurs). La diversité de leurs modes de fonctionnement complique l'identification et la gouvernance des territoires, suscite des rapports de force et des conflits, inspire des contournements et favorise la corruption. De plus, l'État et ses services fonctionnent mal : corruption, clientélisme, impunité, démotivation, improductivité, etc. Néanmoins, il semble que la démocratie se consolide dans quelques pays et surtout que, grâce aux technologies de l'information et de la communication, des consciences politiques et des contre-pouvoirs se forment, ces derniers étant davantage légitimés par leur proximité avec le terrain que par les urnes ¹⁷.

Tendance lourde : des déficits quantitatifs et qualitatifs pour l'accès aux services

L'accès aux services de santé publics et privés, et leur qualité ne suffisent pas à la demande des populations rurales. L'importance des besoins résulte de la jeunesse de la population (grossesses, enfants), des comportements sexuels, des blessures, des maladies infectieuses favorisées par l'environnement insalubre (paludisme, par exemple), des maladies chroniques (diabète, obésité, pathologies cardio-vasculaires et respiratoires, cancers), des pathologies psychologiques et psychiatriques liées aux conflits, et des toxicomanies. L'offre se concentre sur la santé maternelle, les pathologies courantes et les soins de proximité. Les infrastructures sanitaires modernes sont peu nombreuses et coexistent avec des instances traditionnelles.

L'accès à l'éducation primaire, secondaire, professionnelle et la qualité de l'enseignement demeurent insuffisants malgré l'effort de construction d'écoles et de formation d'enseignants depuis 25 ans. La hausse des effectifs et la pluralité des filières (écoles publiques, privées marchandes, confessionnelles) masque leur défaut de qualité. Le matériel didactique manque, les classes sont surchargées, les maîtres mal formés, peu encadrés et peu incités. Leur contribution aux tâches domestiques et agricoles, et la durée des trajets dissuadent souvent d'envoyer les enfants en classe. Dans certaines régions de quelques pays, les terroristes islamistes empêchent les enfants d'aller à l'école.

L'accès à l'eau de boisson, à l'assainissement et au traitement des déchets est très insuffisant dans les campagnes, avec de grandes variations par pays et provinces. Il devient plus difficile à mesure que l'on s'éloigne d'une agglomération. Ainsi, entre 2008 et 2017, en moyenne 34 % de la population rurale du Niger a eu accès aux services d'eau de base, autour de 40 % au Burkina Faso, au Togo et en Sierra Leone, autour de 56 % au Bénin, en Côte-d'Ivoire, au Mali, au Liberia et au Sénégal, et autour de 70 % au Cap-Vert et en Gambie. Un certain nombre de déchets sont recyclés et d'autres sont généralement laissés à ciel ouvert.

L'énergie domestique provient de la biomasse et des déchets pour 70 % à 90 % de la population. Néanmoins, les capacités de production d'électricité augmentent. En 2016, 66 % des zones rurales du Ghana avaient accès à l'électricité, mais 41 % au Nigeria, environ 38 % en Côte-d'Ivoire et au Sénégal, 18 % au Bénin, et 0,8 % au Burkina Faso.

17. JACQUEMOT Pierre, *De l'élection à la démocratie en Afrique (1960-2020)*, Paris : Fondation Jean Jaurès, 2020. URL : https://jean-jaures.org/sites/default/files/essai-afrique_0.pdf. Consulté le 4 mars 2021.

La route assure environ 80 % du transport de fret et de personnes ; 45,1 % du réseau CEDEAO est de bonne qualité, 28,4 % de qualité acceptable, et 22,5 % dégradé. Le poids des camions et leur soubassement insuffisant contribuent à la dégradation rapide des routes. Les pays enclavés comme le Niger, le Mali et le Burkina Faso souffrent particulièrement de la faiblesse des infrastructures. Le sous-dimensionnement du réseau ferroviaire et les différences d'écartement des rails limitent l'interconnexion ferroviaire des pays ¹⁸.

Tendance lourde : de nombreuses causes d'insécurité

Les menaces à la sécurité des populations rurales sont nombreuses et interdépendantes. On peut en particulier noter les insécurités politiques, foncières, institutionnelles, climatiques et alimentaires.

La première menace est de nature politique, fruit de la faiblesse et de l'instabilité des gouvernements, de la succession des rébellions, des insurrections et des mouvements contestataires, des trafics de drogues, d'armes et de migrants. Des groupes terroristes provoquent des meurtres et des déplacements de familles rurales dans des territoires isolés de leur pays ou de pays voisins. En 2019, on estimait qu'au moins 6 % de la population de la région — essentiellement des ruraux — auraient besoin d'aide humanitaire et de protection : plus de 5 millions personnes au Mali-Niger-Burkina Faso, plus de 7 millions au nord-est du Nigeria, et plus de 10 millions autour du lac Tchad. Ces chiffres pourraient encore augmenter en 2020, en raison de la pandémie de la Covid-19 ¹⁹. La capacité des forces armées nationales et internationales à assurer de façon durable la sécurité des populations et la mise en place de systèmes démocratiques africains demeurent des incertitudes.

Deuxièmement, l'insécurité foncière est très présente. Les systèmes fonciers ouest-africains sont inscrits dans des contextes culturels et historiques particuliers, et sont souvent composés de plusieurs régimes à la fois formels et informels. Ils se caractérisent également par une grande diversité dans les modes d'usage de la terre et dans la définition des ayants droit sur les ressources (les « faisceaux de droits »). D'un État à l'autre, les politiques foncières mises en place entretiennent des rapports ambivalents avec les normes d'appropriation de la terre et avec les autorités traditionnelles qui les régulent. Cela se traduit concrètement par la coexistence sur les territoires de multiples formes locales de juridicité, qui s'hybrident avec le droit étatique. Du choix fait par l'État de reconnaître ou non ces normes locales découle un rapport de force entre celui-ci, les citoyens et les pouvoirs locaux ²⁰. Les marchés fonciers ont rapidement évolué dans les dernières décennies. L'acquisition de grandes surfaces — c'est-à-dire le transfert du droit d'exploitation, de contrôle ou de propriété par la vente, le bail ou la concession de surfaces de 200 hectares ou plus — se développe. D'après Land Matrix, les pays dans lesquels le plus grand nombre de contrats a été conclu sont le Liberia (plus de 1,4 million d'hectares avec des investisseurs étrangers, soit 14 % de la superficie du pays), le Ghana (plus d'un million d'hectares achetés, et plus de 100 000 hectares en exploitation), la Sierra Leone (près de 800 000 hectares sous contrat, soit 1,43 % des terres arables) et le Sénégal (environ 270 000 hectares sous contrat avec des investisseurs étrangers, soit 3 % des terres arables). La durée des accords varie entre 25 ans (42 % des contrats) et 70 ans. Les

18. HOMMEL Thierry, *Infrastructures ouest-africaines*, Paris : Futuribles International / Forum prospectif de l'Afrique de l'Ouest (Diagnostic prospectif), 8 juillet 2019. URL : <https://www.futuribles.com/viewer/pdf/8867>. Consulté le 4 mars 2021.

19. Dans le bassin du lac Tchad, en raison des restrictions de circulation, les éleveurs se sont déplacés vers les zones périurbaines. On craint le développement de maladies animales en raison du manque de soins aux animaux, la montée de l'endettement et l'avancée des groupes terroristes.

20. LEYRONAS Stéphanie, BOCHE Mathieu et BAUDET Émeline, « L'Afrique redécouvre les communs : une lecture des enjeux fonciers ruraux au Mali », in AFD (Agence française de développement), *L'Économie africaine 2020*, Paris : La Découverte, 2020.

investisseurs les plus importants viennent de Malaisie, d'Italie, des Pays-Bas et de Singapour, afin d'exploiter le palmier à huile et la forêt.

Troisièmement, l'importance du secteur informel (pas toujours clairement séparé du « secteur formel ») contribue à l'insécurité des populations. On estime que plus de 80 %, peut-être même 90 %, de l'emploi total est informel, et que jusqu'à 60 % du produit intérieur brut (PIB) des pays est issu d'activités informelles ²¹. Dans ces conditions, les emplois et les revenus sont extrêmement fragiles.

Quatrièmement, le changement climatique tend à réduire la durée du cycle de croissance des cultures, à peser sur les rendements et la qualité nutritionnelle des productions, à déplacer les populations et à augmenter le nombre de réfugiés. Au sud du Mali, d'ici à 2050, les températures annuelles maximales et minimales pourraient augmenter de 2,9 °C à 3,3 °C par rapport aux 30 dernières années ²².

Tout ceci fait qu'après une période d'amélioration, l'insécurité alimentaire se dégrade. En 2005, 12,3 % de la population étaient en situation d'insécurité alimentaire ; 10,4 % en 2010 ; 11,4 % en 2015, 12,8 % en 2016 et 15,1 % en 2017, et la situation risque d'empirer en 2020. Bien que la disponibilité alimentaire soit globalement bonne, l'insécurité alimentaire est amplifiée par les variations de stocks et de prix, et par l'insécurité politique. Elle est particulièrement préoccupante dans le bassin du lac Tchad, dans la boucle du Liptako-Gourma et au nord du Mali, avec une forte prévalence de la malnutrition.

Tendance émergente : la décentralisation et la participation des populations

Depuis la fin des années 1980, les institutions internationales et les agences d'aide encouragent et financent la décentralisation des services publics et la participation des populations rurales aux décisions. L'importance des acteurs du monde rural et de leur participation aux décisions est maintenant reconnue. Les organisations paysannes sont dotées de statuts divers et d'un niveau d'activité variable ; elles mettent en place des services aux agriculteurs (information, formation, conseil, approvisionnement, crédit, commercialisation) qui sont de qualité très inégale. Les filières jugées stratégiques et dont les produits sont exportés (coton, riz, café, cacao) sont bien organisées, mais cela n'est pas vrai pour toutes les productions. Certaines organisations féminines obtiennent des résultats significatifs dans le maraîchage, l'artisanat ou le petit commerce.

Incertitude : l'attention aux communs

Dans de nombreux pays, les règles traditionnelles de gestion du foncier partageaient trois principes : le caractère sacré de la terre nourricière, l'appartenance de la terre aux puissances surnaturelles et l'inaliénabilité de la terre. Des droits d'usage étaient accordés, mais pas de droit de propriété. Ce socle permettait à différents acteurs de répartir et gérer les ressources naturelles. Les pouvoirs coloniaux puis les différents pouvoirs nationaux ont fait évoluer les législations foncières. Une incertitude demeure sur la capacité des pays à faire émerger de nouvelles formes de communs à la lisière des systèmes institués entre l'État et le marché, avec lesquels ils s'articulent ²³.

21. BENJAMIN Nancy et MBAYE Ahmadou Aly, *Les Entreprises informelles de l'Afrique de l'Ouest francophone. Taille, productivité et institutions*, Washington, D.C. / Paris : Banque mondiale / AFD, 2012. URL : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/9364/9782744076602.pdf>. Consulté le 4 mars 2021.

22. TRAORE Bouba et alii, « Modelling Cereal Crops to Assess Future Climate Risk for Family Food Self-sufficiency in Southern Mali », *Field Crops Research*, vol. 201, février 2017, p. 133-145. URL : <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0378429016306591?via%3DIihub>. Consulté le 4 mars 2021.

23. ANTONA Martine et BOUSQUET François (coord.), *Une Troisième Voie entre l'État et le marché. Échanges avec Elinor Ostrom*, Versailles : Quæ (Nature et société), 2017.

Les activités économiques

Tendance lourde : le commerce au sein de l'Afrique de l'Ouest

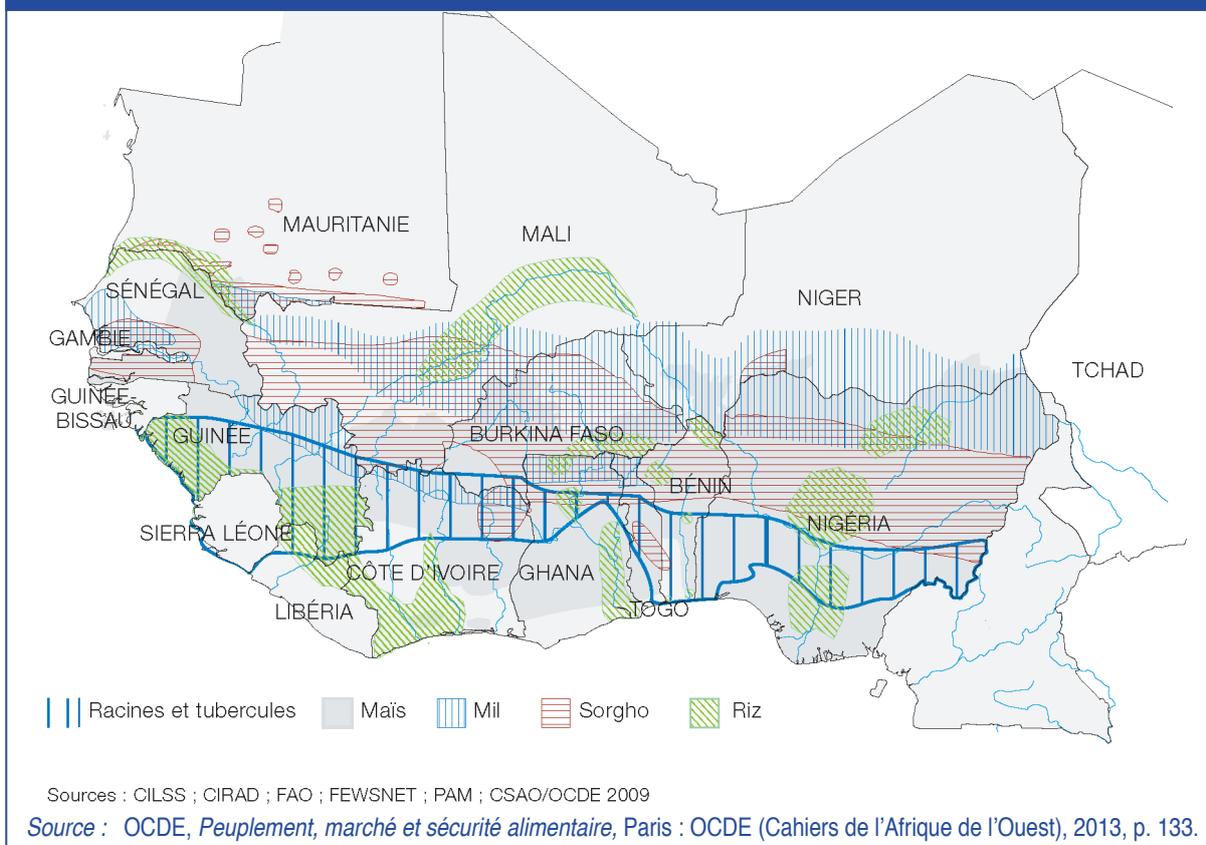
La mesure du commerce intrarégional se réalise à partir des flux d'exportations et d'importations intrarégionaux. D'après l'Enda-CACID²⁴, la Côte-d'Ivoire représente 25 % du commerce intrarégional, le Nigeria 23 % et le Sénégal 13 %. La contribution d'autres pays va de 5 % à 10 %. Il s'agit du Mali (9 %), du Ghana (7 %), du Bénin (7 %) et du Burkina Faso (5 %). Le Nigeria constitue le principal exportateur de la CEDEAO (avec 45 % des exportations intracommunautaires), essentiellement des combustibles. Le commerce intrarégional de bétail sur pied, céréales, tubercules, racines et leurs dérivés, huiles végétales, etc., est important mais passe par des circuits informels (contrebande).

Tendance lourde : la domination de l'agriculture et l'absence de transformation structurelle

Les pays ouest-africains n'ont pas connu de transformation structurelle ; les parts moyennes de l'agriculture, de l'industrie et des services dans les PIB sont restées stables dans la plupart des pays, respectivement autour de 32 %, 20 % et 48 %.

L'agriculture structure l'espace rural et y occupe une place essentielle, en jouant également un rôle en zone périurbaine et même urbaine. La dynamique agricole repose en premier lieu sur des agriculteurs familiaux. Néanmoins, les structures agricoles familiales sont complexes et les catégories statistiques peinent à les prendre en compte. On compte 73 millions

Carte 3 — Grands bassins de production des cultures vivrières en Afrique de l'Ouest



24. *L'État du commerce en Afrique de l'Ouest. Rapport annuel 2012*, Dakar : Centre africain pour le commerce, l'intégration et le développement (Enda CACID), 2012. URL : http://endacacid.org/cidir/biblio/opac_css/doc_num.php?explnum_id=122. Consulté le 5 mars 2021.

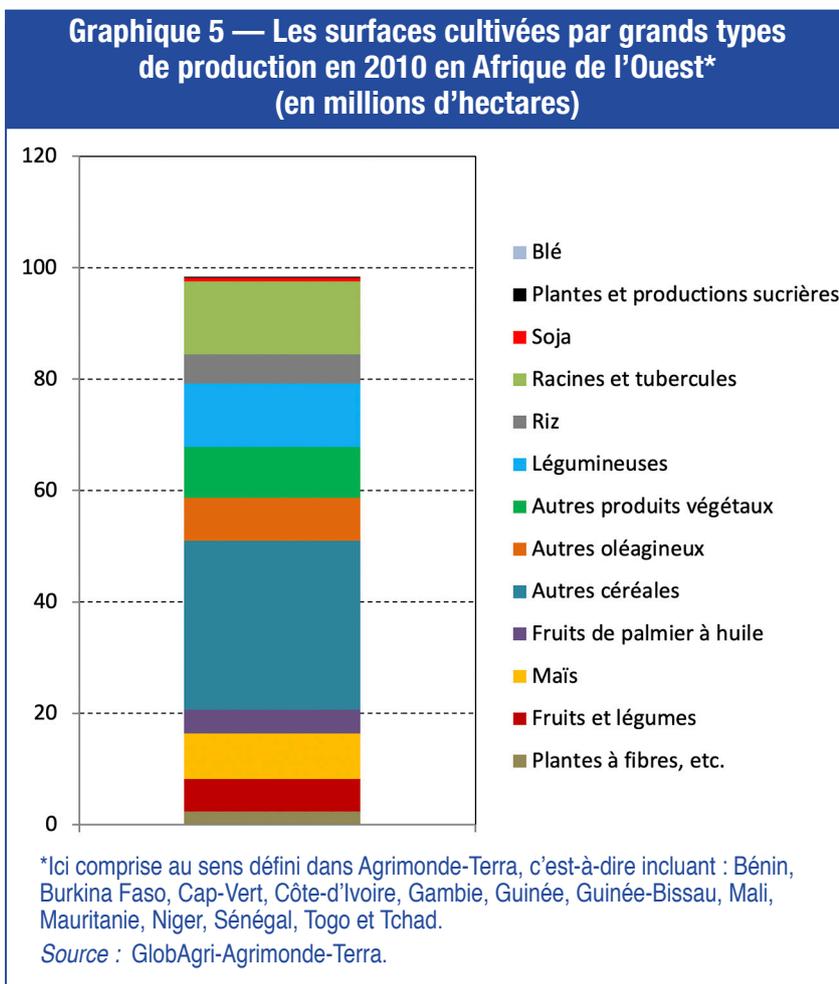
d'exploitations agricoles en Afrique de l'Ouest²⁵ ; 85 % à 95 % s'étendent sur moins de deux hectares et leur taille tend à diminuer. Dans quelques pays comme le Ghana, le nombre d'exploitations comprises entre 5 et 100 hectares semble progresser. De 1 % à 5 % des agriculteurs produisent dans un cadre contractuel, principalement pour l'exportation.

Les bassins de production agricole (carte 3) se sont mis en place en fonction des conditions agro-climatiques et des aménagements, et aussi de l'Histoire. Nombre de bassins de production dévolus aux cultures annuelles (vivrières ou non), pluviales ou irriguées, dépassent les frontières d'un pays. La région assure l'essentiel de la production mondiale de fonio, d'igname et de manioc. Les bassins de production de cultures pérennes (café, cacao, palmier, caoutchouc, noix de karité et cajou, etc.) sont situés dans les zones les plus humides et datent de l'époque coloniale. L'élevage se pratique de diverses manières dans toute la région, élevage de basse-cour, pastoralisme, élevage laitier, ovins de lait avec pratiques intensives, petits ruminants, bœufs de trait, élevage industriel, etc., parfois en association avec les cultures. Sur les terres de bonne qualité, l'entretien de la qualité des sols peut permettre deux rotations de culture. Les rendements et les revenus peuvent atteindre un niveau élevé sur de petites parcelles.

En Afrique de l'Ouest (Nigeria exclu), les céréales locales (mil, millet, sorgho...) couvrent une superficie de 30 millions d'hectares, les racines et tubercules 9 millions d'hectares, le maïs 8 millions d'hectares, les autres oléagineux (arachide, coton) 7,7 millions d'hectares, les fruits et légumes 5,9 millions d'hectares, et le palmier à huile 4 millions d'hectares (graphique 5).

D'importants gisements miniers, notamment énergétiques (pétrole, charbon, uranium, gaz), métalliques (bauxite, cobalt, nickel, cuivre, or, uranium...), et minéraux (sables, calcaires...), probablement sous-estimés, existent dans les espaces ruraux. Leur exploitation

est souvent limitée. Elle peut prendre un visage industriel, avec des entreprises internationales qui versent des revenus aux États, sans véritable influence sur leur stratégie. L'exploitation minière artisanale à petite échelle — souvent de mines d'or — est pratiquée au Ghana, au Burkina Faso et au Mali. Un à trois millions personnes complètent ainsi leurs revenus agricoles.



25. LOWDER Sarah K., SÁNCHEZ Marco V. et BERTINI Raffaele, Farms, Family Farms, Farmland Distribution and Farm Labour: What Do We Know Today?, Rome : FAO, Agricultural Development Economics Working Paper n° 19-08, 2019. URL : <http://www.fao.org/3/ca7036en/ca7036en.pdf>. Consulté le 5 mars 2021.

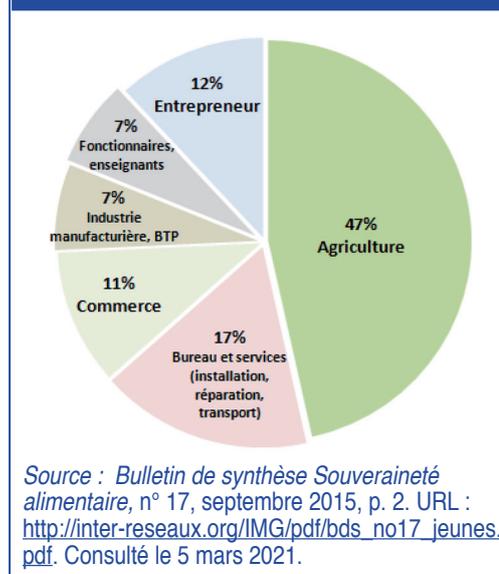
Une part importante du territoire est couverte par des permis d'exploitation minière, notamment en Guinée (63 %), au Liberia (48 %), au Burkina Faso et au Ghana (autour de 28 %). Les techniques d'exploitation sont souvent sommaires, dangereuses et parfois illégales. L'impact environnemental dépend des substances exploitées et du milieu naturel préexistant.

Enfin, les autres activités sont essentiellement le commerce de gros et de détail, le transport, la restauration, la construction, la menuiserie, le textile, l'éducation et la santé. Elles sont le fait de petites unités manufacturières disposant de peu de moyens financiers et techniques. Elles représentent une part croissante de l'activité, mais ne changent pas fondamentalement le niveau des revenus ruraux. Elles sont souvent informelles, précaires, mal rémunérées, et ignorent les codes du travail.

Tendance émergente : la diversification des activités et la pluriactivité

Des innovations techniques, organisationnelles et institutionnelles pénètrent l'agriculture²⁶, l'élevage²⁷, la pêche, les modes de production²⁸, la transformation, la commercialisation de gros et détail, les services, etc. Elles se diffusent à l'échelle locale, régionale ou nationale, sur des durées allant de quelques années à plusieurs décennies. Elles sont visibles ou encore « sous le radar ». Chaque innovation procède souvent d'un faisceau d'évolutions qui se mêlent et se renforcent, issues de savoirs et d'acteurs locaux et externes. Certaines induisent des changements majeurs sous contrôle paysan, en intégrant divers acteurs. Des petites et moyennes entreprises (PME) — informelles et formelles — se développent dans tous les secteurs grâce à la diversification alimentaire dans les villes et dans les campagnes, aux infrastructures routières et à la décentralisation. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) créent actuellement des emplois : vendeurs de cartes SIM ou d'accessoires, réparateurs, stands de recharge de portables, cybercentres, *money kiosks* et autres services financiers mobiles. Les femmes, en particulier, participent à l'amélioration de la valeur ajoutée par leur forte présence dans les activités de transformation. La diversification des emplois s'observe surtout dans le sud de la Côte-d'Ivoire et du Ghana, dans les zones le long du fleuve Niger, dans certaines zones du Sénégal. Au Nigeria, dans

Graphique 6 — Principales activités exercées par les jeunes en zones rurales en Afrique

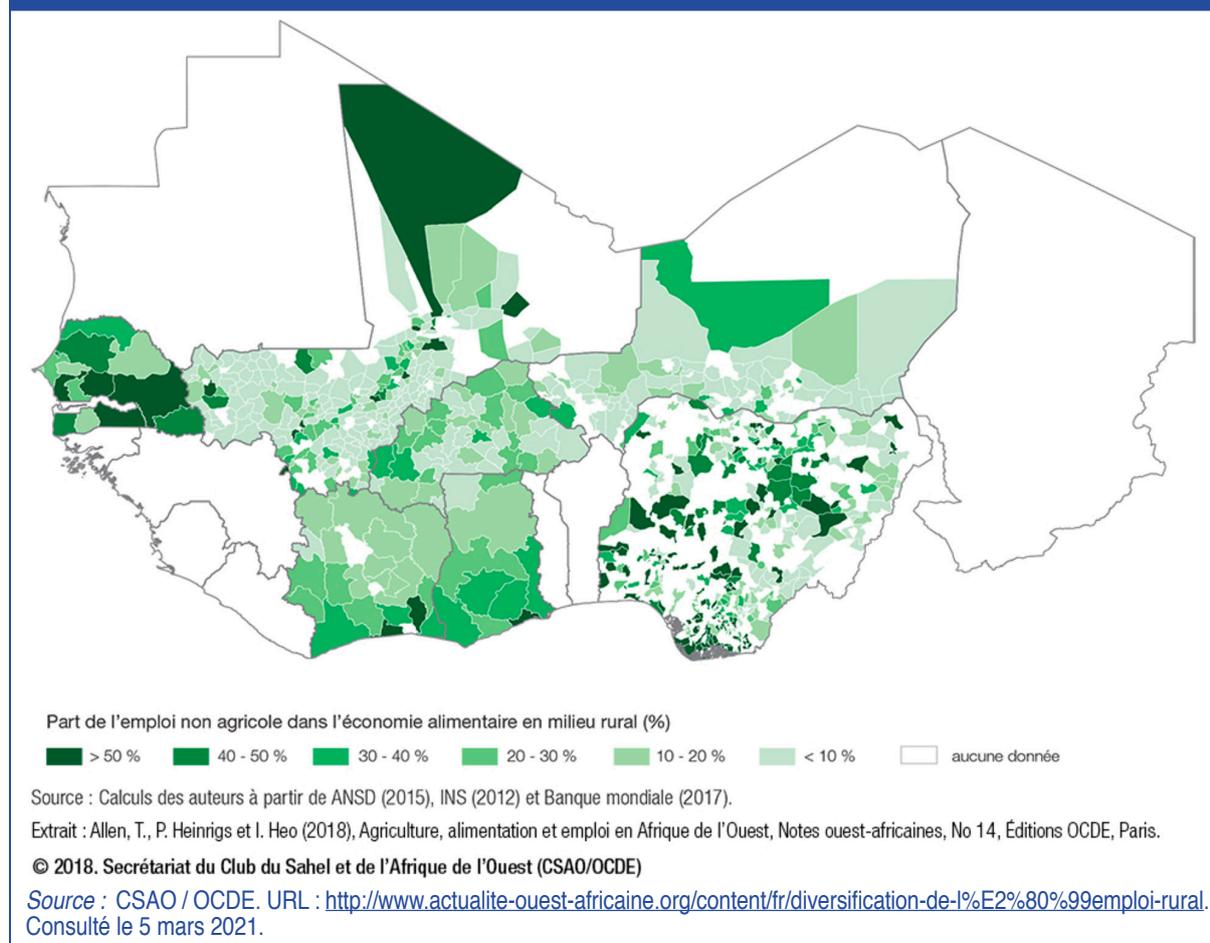


26. TRIOMPHE Bernard *et alii*, « Mieux évaluer et accompagner l'innovation agricole en Afrique. Leçons d'une analyse transversale de 13 cas d'études », *Cahiers Agricultures*, vol. 25, n° 6, novembre-décembre 2016. URL : https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/full_html/2016/06/cagri160115/cagri160115.html ; *Nourrir les villes, défi de l'agriculture familiale. Des innovations locales et paysannes en Afrique de l'Ouest*, Comité français pour la solidarité internationale (CFSI) et Fondation de France, 2014. URL : http://www.alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/802_cfsi_nourrir_villes_pl_bd.pdf ; CLAVEL Danièle et GAYE Matar, « L'émergence de nouvelles coopératives semencières au Sénégal. Analyse de l'impact de la recherche-développement sur l'arachide de 1999 à 2016 », *Cahiers Agricultures*, vol. 27, n° 1, janvier-février 2018. URL : https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/full_html/2018/01/cagri170066/cagri170066.html. Consultés le 5 mars 2021.

27. VALL Éric *et alii*, « Changements et innovations dans les systèmes d'élevage en Afrique », *INRA Productions animales*, vol. 27, n° 2, 2014, 161-174. URL : https://www6.inrae.fr/productions-animales/content/download/7739/101373/version/1/file/Prod_Anim_27_2_08.pdf. Consulté le 5 mars 2021.

28. CÔTE François-Xavier *et alii* (sous la dir. de), *La Transition agro-écologique des agricultures du Sud*, Versailles : Quæ, 2019.

Carte 4 — Diversification de l'emploi rural



99 des 299 districts administratifs couverts, l'emploi agricole représente moins de 50 % de l'emploi total (carte 4). La pluriactivité est très développée chez les jeunes qui ont des difficultés à devenir exploitants ou même ouvriers agricoles du fait de la saturation de nombreux espaces ; ils alternent souvent emploi rural et urbain, mais aussi chômage. La diversification des activités et la pluriactivité requièrent davantage l'attention des responsables politiques.

Tendance émergente : la marchandisation de la terre

La valeur économique de la terre augmente en raison de la faible proportion de terres ayant un bon potentiel agricole, de la pression démographique endogène ou induite par l'arrivée de migrants et de la demande de terres agricoles émanant d'étrangers et d'urbains. Dans les régions bien desservies par les transports et dans les zones proches des villes, les marchés fonciers pour des terres irriguées ou non à fort potentiel agricole se développent. Les transactions sont généralement informelles. Ce sont des ventes, des contrats de location, métayage, ou accès à la terre contre prestation de travail, et des contrats de plantation, avec le plus souvent seulement un transfert des droits d'exploitation. Les acheteurs sont des migrants ou des urbains. La marchandisation pousse des jeunes à quitter leur village et incite les éleveurs à transhumier, ce qui nuit à la fertilité des sols.

Tendance émergente : des innovations techniques, organisationnelles et institutionnelles dans l'agriculture

Le passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché est favorisé par des innovations techniques, organisationnelles et institutionnelles, l'augmentation de la demande

urbaine pour des produits vivriers et la monétarisation de l'économie des sociétés rurales. On observe par exemple des changements dans les trajectoires d'association agriculture-élevage²⁹ : accroissement de surface chez les agriculteurs moyens et grands ; augmentation du troupeau chez les grands éleveurs ; augmentation des deux chez les agro-éleveurs ; relative stagnation de la surface et du troupeau chez les petits agriculteurs et éleveurs.

Autre exemple : l'adoption de l'anacardier par des petits agriculteurs en Côte-d'Ivoire qui relève d'une transition écologique pour limiter l'épuisement de la rente forestière, le changement climatique, la pénibilité de la récolte cotonnière et l'insécurité foncière³⁰. L'anacardier dispense les planteurs de recourir au crédit et aux intrants chimiques coûteux ; il conforte la sécurité foncière et reconstitue l'ombrage forestier. Cependant, un risque de surproduction de l'anacarde existe.

Autre exemple : le développement d'applications pour *smartphones* (SMS, messages vocaux, applications), de systèmes d'information et capteurs qui jouent un rôle croissant dans la formation et le conseil agricole, les échanges entre agriculteurs, ou entre experts et paysans. Le numérique contribue également à la cartographie, en particulier dans les zones dégradées, à l'envoi d'alertes sur l'état des pâturages et des points d'eau, au suivi des troupeaux, à la diffusion d'informations sur les prix, les paiements et l'octroi de prêts. Malheureusement, il facilite aussi l'accaparement par des tiers de terres abandonnées provisoirement par les pasteurs.

Autre exemple : le développement de l'agriculture biologique certifiée qui est promu par des entreprises exportatrices à la demande des pays développés. Enfin, les pratiques de l'agro-écologie, également venues des pays développés, se diffusent lentement. Cette approche repense les systèmes agricoles afin de maximiser la biodiversité et de stimuler les interactions entre différentes plantes et espèces. Cependant, de nombreux verrous entravent son développement, notamment le manque de financements, de capitalisation d'expériences, de preuves, de communication, d'accès au marché et aux moyens de production.

Une incertitude forte porte sur l'avenir des politiques semencières. Les semences des variétés-populations paysannes sont autoproduites dans des systèmes traditionnels non reconnus légalement. Des bailleurs de fonds allouent des financements importants pour le développement de programmes semenciers et la mise au point de cadres juridiques calqués sur les réglementations du Nord qui, d'une part, ne reconnaissent pas les systèmes informels existants et, d'autre part, mettront en place un marché de semences reproductibles³¹.

Tendance émergente : les agropôles et la contractualisation

Depuis le début des années 2010, un certain nombre de pays ont connu une croissance du PIB supérieure à 5 % par an et élaboré des plans nationaux d'émergence (par exemple, le Programme national de développement en Côte-d'Ivoire, *Transformation Agenda* au Nigeria, Plan stratégique Sénégal émergent, Plan stratégique 2030 au Togo). Un certain nombre

29. VALL ÉRIC, MARRE-CAST Laura et Kamgang HERVÉ Joël, « Chemins d'intensification et durabilité des exploitations de polyculture-élevage en Afrique subsaharienne : contribution de l'association agriculture-élevage », *Cahiers Agricultures*, vol. 26, n° 2, mars-avril 2017. URL : <https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/full.html/2017/02/cagri160112/cagri160112.html>. Consulté le 5 mars 2021.

30. KOFFI Simplicite Yao et OURA Kouadio Raphaël, « Les facteurs de l'adoption de l'anacarde dans le bassin cotonnier de Côte-d'Ivoire », et RUF François, KONE Siaka et BEBO Boniface, « Le boom de l'anacarde en Côte-d'Ivoire : transition écologique et sociale des systèmes à base de coton et de cacao », *Cahiers Agricultures*, vol. 28, n° 1, 2019. Respectivement URL : <https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/full.html/2019/01/cagri190022/cagri190022.html>, et URL : <https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/abs/2019/01/cagri180061/cagri180061.html>. Consultés le 5 mars 2021.

31. CLAVEL Danièle, « Afrique : une politique semencière sous influence », *Natures sciences sociétés*, vol. 24, n° 2, 2016, p. 168-172.

d'institutions de pays développés encouragent le développement économique centré sur des pôles de croissance avec constitution de zones d'excellence concentrant la majeure partie des investissements, afin d'avoir un effet d'entraînement, et constitution d'acteurs nationaux performants et compétitifs. Pour l'agriculture et les espaces ruraux, cela implique le développement d'agropôles (ce sont des pôles territoriaux agroalimentaires intégrés au Bénin et des mégafermes au Sénégal), le développement d'une agro-industrie à haute valeur ajoutée et un recours quasi systématique à la contractualisation entre de grands acteurs structurés et les agriculteurs familiaux. Les agropôles sont supposés avoir un effet d'entraînement pour l'ensemble de l'activité agricole. Le seul objectif est la croissance de la production.

Tendance émergente : le développement des énergies renouvelables et du numérique

Les énergies renouvelables augmentent lentement dans le *mix* énergétique, bien que des évolutions technologiques aient lieu (diffusion du numérique, baisse du prix des cellules photovoltaïques et des batteries). Elles permettent d'envisager cependant, si le cadre réglementaire s'adapte, la production décentralisée d'électricité et la construction de miniréseaux. Des agences de développement et des entreprises financent un nombre croissant de projets indépendants des réseaux nationaux (*off-grid*). Le numérique se déploie de façon particulière. Internet est très faiblement utilisé par rapport à la téléphonie mobile, qui assure de fait plus de la moitié de ses connexions. Le numérique contribue également aux services financiers, à l'accès aux services de l'administration publique, au renforcement des liens entre les ruraux, les urbains et ceux de la *diaspora*, à l'accès aux services d'e-santé, d'enseignement, aux institutions financières et d'assurance, à la transformation de l'agriculture et, d'une façon plus large, aux connaissances, ainsi qu'au développement du tourisme. Néanmoins, les fractures entre pays et au sein des pays demeurent profondes.

Le contexte mondial

Tendance lourde : les interventions d'acteurs non originaires d'Afrique de l'Ouest

L'Afrique est devenue l'enjeu de rivalités entre les puissances pétrolières du Moyen-Orient et l'Occident, et entre les puissances industrielles et émergentes en raison de ses ressources naturelles et de sa biodiversité. Si le développement agricole a été marginalisé par les bailleurs de fonds au milieu des années 1980, depuis la crise alimentaire de 2008, il connaît un regain d'intérêt, mais de façon différente de la période précédente. On observe une montée en puissance de nouveaux acteurs, tant publics que privés, ainsi que la mise en place de divers dispositifs institutionnels destinés à attirer et à canaliser les nouveaux financements³². Les bailleurs de fonds traditionnels du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, soumis à des contraintes budgétaires, voient baisser leur importance relative dans le financement de l'agriculture. D'autres acteurs interviennent : des fondations privées (type Gates, Danone Écosystème), des fonds d'investissement ou des fonds issus de la *diaspora*, et des pays émergents (Chine, Inde, Brésil notamment). Des initiatives internationales, telles que l'Alliance mondiale pour une meilleure nutrition (Gain) et l'Alliance pour la révolution verte en Afrique (Alliance for a Green Revolution in Africa / AGRA), sont également actives. Ces nouveaux acteurs considèrent plus ou moins explicitement que l'agriculture familiale ne parviendra pas à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et que des structures agricoles et entreprises privées de taille conséquente, nationales et internationales, doivent combler le manque de productivité des agricultures et de l'agro-industrie locales. Ils ne sont pas seulement des opérateurs techniques mais interviennent également dans la conception et la mise

32. RIBIER Vincent et GABAS Jean-Jacques, « De nouveaux instruments financiers pour le développement agricole en Afrique de l'Ouest ? », *Techniques financières et développement*, n° 124, novembre 2016, p. 53-65.

en œuvre des politiques agricoles et alimentaires. Ils remettent donc en cause les avenir des espaces ruraux et des agricultures familiales, ainsi que les processus traditionnels d'élaboration des politiques, et risquent d'affaiblir les processus d'intégration régionale et d'harmonisation des politiques nationales³³. Les petits agriculteurs et leur accès au crédit sont oubliés, ainsi que le développement d'infrastructures et de biens publics.

Tendance lourde : un commerce international basé sur les hydrocarbures

Une part importante des produits exportés vers le reste de l'Afrique et surtout le reste du monde provient des espaces ruraux. En effet, le commerce extérieur de la CEDEAO est dominé par les hydrocarbures (75 % des exportations) qui sont essentiellement fournis par le Nigeria (73 %). Le cacao et les aliments à base de cacao (5 % des exportations), les pierres précieuses (3 %), le coton, les fruits, les plastiques, le bois et les produits ligneux, le poisson et les crustacés constituent les autres produits exportés. L'Europe représente environ 28 % des exportations de la CEDEAO, les Amériques 40 % et les pays d'Asie et d'Océanie 16 %. Le Nigeria est le principal pays exportateur (77 % des exportations régionales), puis ce sont la Côte-d'Ivoire (10 %), le Ghana et le Sénégal (respectivement 4 % et 2 %) ³⁴. Les revenus tirés des exportations sont très dépendants des variations internationales des prix, des évolutions de la demande, de la concentration-intégration des filières et des pouvoirs des firmes, et à terme de la disponibilité de produits de substitution.

Les pays les plus importateurs sont le Nigeria (41 % des transactions), le Ghana (18 %), le Sénégal et la Côte-d'Ivoire (10 % chacun) ³⁵. Les combustibles tiennent la première place des importations, ce qui démontre l'importance du développement des énergies renouvelables. Les importations pour les zones rurales sont essentiellement les voitures automobiles, tracteurs et cycles, et les céréales. Une part croissante de la demande de riz (urbaine et rurale) est satisfaite par des importations d'origine asiatique ; la concurrence entre riz local et riz importé est biaisée par les aides directes ou indirectes dont bénéficient les filières asiatiques, par les contraintes qui pèsent sur la transformation et la commercialisation du riz local, et par la capacité des filières locales à fournir un riz dont la qualité est appréciée par les consommateurs ³⁶.

Incertitude : la géopolitique mondiale

Après une longue période de mondialisation accompagnée de « pressions uniformisantes », de croissance rapide de la production en utilisant d'importantes quantités de ressources naturelles non renouvelables, de circulation aisée et bon marché pour les personnes et les biens, l'évolution de la géopolitique mondiale est une incertitude forte, et la pandémie de Covid-19 la renforce.

33. BLEIN Roger, HUR Marie et STÜHRENBURG Liora, *Le Rôle croissant du secteur privé dans les politiques agricoles et alimentaires en Afrique. Contexte, formes et enjeux*, Inter-réseaux Développement rural, Bureau Issala, SOS Faim Belgique, 2019. URL : <https://www.sosfaim.be/wp-content/uploads/2020/01/INT-19-developpement-inter-15.pdf>. Consulté le 5 mars 2021.

34. Voir la page Import-export de la CEDEAO. URL : <https://www.ecowas.int/faire-des-affaires-dans-la-cedeao/import-export/?lang=fr>. Consulté le 5 mars 2021.

35. *Ibidem*.

36. LANÇON Frédéric, « La compétitivité du riz ouest-africain face aux importations : vrais enjeux et fausses questions », *Grain de sel*, n° 54-56, avril-décembre 2011, p. 21-22. URL : http://agritrop.cirad.fr/563388/1/document_563388.pdf. Consulté le 5 mars 2021.

Hypothèses d'évolution à 2040

En prenant comme toile de fond les scénarios définis dans le cadre de la prospective Agri-monde-Terra ³⁷, des hypothèses d'évolution des différents facteurs d'évolution des espaces ruraux ouest-africains ont été construites et sont présentées dans le tableau 2, pages 24-28. Elles aboutissent à cinq scénarios d'évolution des espaces ruraux qui ne sont bien sûr que des pistes de réflexion et il est probable que la réalité sera différente. Des tendances existent vers chacun d'entre eux. Ils peuvent aider les Africains à réfléchir aux leviers qui infléchiront les tendances et feront évoluer l'avenir des espaces ruraux. Les cinq scénarios d'évolution des espaces ruraux proposés sont :

► **Scénario 1. Des communautés rurales abandonnées et des communautés rurales centrées sur la gestion de leurs ressources.** Les crises politiques, économiques et sociales se sont succédé avec conflits, pandémies, accaparement des terres, etc. En 2050, dans une partie des espaces ruraux, les exploitations familiales sont en mode « survie », avec un très faible accès à l'eau et aux intrants, une main-d'œuvre affaiblie et un niveau de production qui a décliné par rapport aux années 2020. Néanmoins, quelques communautés rurales ont maintenu une forte cohésion et porté une grande attention à la gestion des ressources. Les tensions entre les deux types de communautés sont fortes.

► **Scénario 2. Agropôles et ghettos ruraux.** En 2050, la croissance urbaine a absorbé une partie de la population rurale. Dans les espaces ruraux, pour nourrir les populations urbaines, des agropôles et des exploitations agricoles modernes ont été créées avec l'appui d'alliances d'organisations internationales, d'entreprises multinationales et de fonds d'investissement. La production végétale et animale est intensive, et la spécialisation des productions importante. Les activités non agricoles se développent. De nombreux ruraux ont été repoussés vers les terres marginales et abandonnées.

► **Scénario 3. Des ménages mobiles et des données valorisées dans des espaces ruraux et urbains intégrés.** En 2050, le pouvoir des acteurs non étatiques est important ; le monde a réussi à faire face à de nombreuses difficultés grâce aux technologies, et les données ont une valeur considérable. Les individus et les ménages sont très mobiles tant sur le plan géographique que sur celui des activités. On ne fait plus de différence entre les espaces ruraux et urbains.

► **Scénario 4. Intégration forte des agglomérations et des espaces ruraux à l'échelle nationale et transfrontalière.** Une intégration régionale forte sur le plan politique, commercial et monétaire a favorisé les mobilités des personnes et des produits agricoles et non agricoles au sein de la région. Les villages sont devenus des villes et sont très connectés aux espaces ruraux qui demeurent autour d'eux. Ils forment des territoires, y compris transfrontaliers, avec leurs règles de gestion qui s'intègrent dans un cadre régional.

► **Scénario 5. Des territoires à dominante rurale dynamiques, solidaires et résilients.** Des organisations de la société civile, des entreprises et des organismes internationaux ont développé l'éducation des populations. Celles-ci exercent des pressions pour que les responsables politiques locaux et nationaux coopèrent, maîtrisent la croissance urbaine, et soient attentifs à l'environnement et aux ressources naturelles. Dans les espaces ruraux, la mise en place de services et d'entreprises a créé des emplois et amélioré les conditions de vie. Les rendements et la qualité des sols sont meilleurs grâce aux pratiques agroécologiques.

37. MORA Olivier, « Scenarios of Land Use and Food Security in 2050 », in Chantal LE MOUËL, Marie de LATTRE-GASQUET et Olivier MORA (coord.), *Land Use and Food Security in 2050: a Narrow Road. Agri-monde-Terra*, Versailles : Quæ, 2018.

Tableau 2 — Hypothèses d'évolution pour les espaces ruraux ouest-africains (toiles de fond : scénarios Agrimonde-Terra)

TOILES DE FOND		Communautés	Métropolisation	Ménages	Régionalisation	Régimes sains
VARIABLES ESPACES RURAUX		HYPOTHÈSE 1		HYPOTHÈSE 4		HYPOTHÈSE 5
1. FACTEURS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIAUX						
Démographie	Croissance démographique ralentie en raison de la hausse de la mortalité et de la baisse de la natalité due à des conflits, crises sanitaires ou alimentaires à répétition. Mauvaise santé des populations. Solidarité et entraide demeurent des valeurs au sein de petites communautés.	Croissance démographique d'abord accélérée puis ralentie car amélioration de la santé et migrations. Plus de familles nucléaires et d'individualisme, moins de familles patriarcales. Augmentation de la population en âge de travailler par rapport aux populations dépendantes.	Croissance démographique d'abord accélérée puis ralentie du fait de l'amélioration de la santé (augmentation de l'espérance de vie, puis progressivement baisse de la natalité) et de l'éducation. Néanmoins, les valeurs familiales restent fortes au sein des familles et ménages.	Croissance démographique stable. Coexistence de valeurs familiales avec de l'individualisme.	Croissance démographique accélérée puis ralentie car amélioration de la santé (hausse de l'espérance de vie et baisse de la natalité). Valeurs d'entraide et de solidarité au sein des familles patriarcales et nucléaires. Augmentation de la population en âge de travailler par rapport aux populations dépendantes.	
Mobilités et migrations	Exode urbain vers les espaces ruraux et migrations internationales.	Croissance de l'exode rural et des migrations au sein de la région conduisant une croissance très rapide de l'urbanisation.	Mobilités saisonnières et pluriactivité.	Des mobilités limitées à la région.	Mobilités limitées par choix.	
Agglomérations	Décroissance dans les métropoles. Croissance des petits villages.	Croissance des métropoles et des agglomérations du fait de l'exode rural.	Croissance des villes et liens forts villes-campagnes.	Les villages grossissent, s'agglomèrent et deviennent des villes.	Politiques urbaines pour une croissance des villes un peu maîtrisée.	
Développement humain	Augmentation du taux de pauvreté dans les espaces ruraux.	Augmentation de la proportion de la classe moyenne urbaine et rurale, mais aussi pauvreté croissante. Croissance des inégalités.	Diminution du taux de pauvreté dans les espaces ruraux.	Diminution du taux de pauvreté dans les espaces ruraux. Réduction des inégalités sociales.	Diminution du taux de pauvreté dans les espaces ruraux. Réduction des inégalités sociales.	
2. GOUVERNANCE						
Gouvernement	Crise des États conduisant à l'anarchie ou l'autocratie, à la corruption, etc. Quelques rares communautés réussissent à mettre en place une gouvernance locale efficace.	États faibles, règles informelles, clientélisme et solidarité. Peu de revenus fiscaux pour investissements. Alliances entre organisations internationales, entreprises multinationales et fonds d'investissement.	États faibles et manquant de moyens. Influence forte de réseaux politiques et entrepreneuriaux. Rôle fort des réseaux sociaux.	États forts ayant décidé une intégration régionale forte sur le plan politique, monétaire et commercial. Nouvelles formes de gouvernance dans les territoires, y compris les territoires transfrontaliers. Mutualisation des moyens et revenus fiscaux.	États forts et travaillant avec les organisations de la société civile, les institutions internationales et les entreprises pour une société solidaire, un développement durable, et pour une forte attention portée aux biens communs. Réformes fiscales et lutte contre la corruption pour augmenter les revenus publics.	

	<p><u>Politique</u> : insécurité forte (terrorisme, corruption, etc.).</p> <p><u>Foncier</u> : augmentation des inégalités d'accès à la terre et conflits.</p> <p><u>Emploi</u> : forte progression de l'emploi informel.</p> <p><u>Alimentaire</u> : insécurité car difficultés d'accès, malnutrition.</p>	<p><u>Politique</u> : diminution du terrorisme mais corruption.</p> <p><u>Foncier</u> : insécurité croissante pour les agriculteurs familiaux ; achats et locations de terres par étrangers et urbains.</p> <p><u>Emploi</u> : peu de créations d'emplois dans les exploitations agricoles modernes. Davantage dans la transformation et le secteur non agricole.</p> <p>Manque de formation limite l'accès à l'emploi formel.</p> <p><u>Alimentaire</u> : accès quand revenus mais alimentation de mauvaise qualité à croissance de l'obésité et maladies non transmissibles.</p>	<p><u>Politique</u> : réseaux de coopération entrepreneuriaux ; gouvernance participative ; diminution du terrorisme.</p> <p><u>Foncier</u> : émergence de nouvelles formes de gouvernance foncière mais qui ne contribuent pas à la sécurisation du foncier pour les agriculteurs familiaux.</p> <p><u>Emploi</u> : pluriactivité fortement développée à l'échelle individuelle et des familles, mobilité, diminution de l'emploi informel.</p> <p><u>Alimentaire</u> : accès amélioré quand pluriactivité et mobilité sont possibles.</p>	<p><u>Politique</u> : intégration régionale forte ; harmonisation des réglementations, y compris sur données.</p> <p><u>Foncier</u> : sécurisation de l'accès au foncier grâce à des politiques nationales et l'intégration régionale des marchés fonciers.</p> <p><u>Emploi</u> : stabilité de l'emploi informel en pourcentage du total des emplois agricoles et non agricoles.</p> <p><u>Alimentaire</u> : amélioration de la qualité et de l'accès.</p>	<p><u>Politique</u> : participation des populations, moins de terrorisme, moins de corruption.</p> <p><u>Foncier</u> : émergence de nouvelles formes de gouvernance foncière basées sur le pluralisme juridique qui permettent davantage de sécurisation de l'accès au foncier. Attention forte aux communs.</p> <p>Discrimination positive pour les femmes et les jeunes.</p> <p><u>Emploi</u> : forte attention à la création d'emplois agricoles et non agricoles, notamment pour les jeunes, dans les espaces ruraux.</p> <p><u>Alimentaire</u> : amélioration de la qualité et de l'accès.</p>
<p>3. LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES</p> <p>Activités agricoles et agroalimentaires</p>	<p>Accent mis sur la production de biens. Quelques communautés font attention aux services écosystémiques.</p> <p>Les exploitations familiales sont en mode « survie » : accès très limité à l'eau, main-d'œuvre affaiblie, pas d'intrants, transformation très locale des produits agricoles, diminution des exportations de produits agricoles.</p> <p>Diversification des productions.</p>	<p>Accent mis sur la production de biens. Pas d'attention portée aux services écosystémiques.</p> <p>Croissance des agropôles et des entreprises « modernes ».</p> <p>Contractualisation avec agriculteurs familiaux.</p> <p>Intensification agricole (adoption importante de variétés hybrides, intrants, mécanisation ; vaccins et médicaments pour l'élevage).</p> <p>Spécialisation des productions pour les urbains africains et du reste du monde.</p> <p>Déplacements des exploitations familiales sur les terres marginales.</p>	<p>Développement de coopératives.</p> <p>Exploitations familiales et coopératives utilisent des variétés traditionnelles mais signent des contrats avec des entreprises de transformation et commerce. Les exploitations modernes utilisent des variétés hybrides et signent également des contrats.</p> <p>Intégration forte des produits dans des chaînes de valeur nationales et internationales.</p> <p>Valeur ajoutée donnée aux produits locaux.</p>	<p>Accent mis sur la production de biens et de services écosystémiques.</p> <p>Soutien fort aux exploitations familiales considérées comme créatrices d'emplois et de revenus, et capables de s'adapter au changement climatique et de protéger l'environnement. Certaines adoptent des pratiques issues de l'agroécologie et d'autres de techniques modernes.</p> <p>Coexistence des variétés traditionnelles et hybrides.</p> <p>Diversification des productions locales.</p>	<p>Accent mis sur la production de biens et de services écosystémiques.</p> <p>Développement de coopératives.</p> <p>Cohabitation d'agriculteurs familiaux avec des pratiques issues de l'agroécologie, de groupements de producteurs mettant l'accent sur la qualité, et d'exploitations modernes dépendantes d'acheteurs urbains et étrangers.</p> <p>Diversification des productions et associations agriculture-élevage.</p>

<p>Activités non agricoles</p>	<p>Faible développement des activités non agricoles en raison des crises.</p>	<p>Poursuite des activités minières par entreprises multinationales. Développement d'activités non agricoles à petite et à grande échelle.</p>	<p>Entrepreneuriat. Développement rapide des activités non agricoles informelles et formelles à l'aide des TIC (commerce, petite transformation, santé, éducation...).</p>	<p>Développement rapide des activités non agricoles informelles et formelles (petite transformation, restauration, commerce, construction, TIC...). Investissements privés africains.</p>	<p>Développement des activités non agricoles informelles et formelles (petite transformation, restauration, commerce, construction, TIC...). Investissements privés africains.</p>
<p>Les services (éducation, santé, eau potable, énergie...)</p>	<p>Dégradation de l'accès à la santé, l'éducation, et aux infrastructures et de leur qualité.</p>	<p>Accès amélioré aux services grâce aux entreprises sous pression des organisations internationales.</p>	<p>Accès à la santé et à l'éducation via les TIC. Dépendance aux GAFAM contrecarrée par le développement de capacités locales.</p>	<p>Efforts des États pour améliorer l'accès à la santé, l'éducation, et aux infrastructures et de leur qualité.</p>	<p>Coordination par les États des efforts d'une pluralité d'acteurs pour améliorer l'accès à la santé, l'éducation, et aux infrastructures et leur qualité.</p>
<p>Les innovations</p>	<p>Quelques améliorations de techniques locales. Pas de soutien aux innovations.</p>	<p>Primauté des innovations techniques dans l'agriculture et les autres secteurs. Soutiens ciblés vers la technique.</p>	<p>Primauté des innovations techniques à l'aide des TIC. Transfert automatique des données aux entreprises. Soutiens ciblés vers la technique.</p>	<p>Créativité et primauté des innovations organisationnelles et institutionnelles ; amélioration des pratiques des acteurs locaux.</p>	<p>Créativité et innovations organisationnelles et institutionnelles ; amélioration des pratiques des acteurs locaux. Soutiens fiscaux.</p>
<p>4. LE CONTEXTE MONDIAL</p>					
<p>Aide publique et privée au développement ¹</p>	<p>Concentration de l'aide sur les lieux de crise humanitaire mais accès difficile et manque de moyens.</p>	<p>Concentration de l'aide sur les lieux de crise. Financement de l'usage de technologies et agriculture industrielle.</p>	<p>Diminution de l'aide publique et augmentation de nouvelles formes d'aide par ONG, fondations, etc.</p>	<p>Retrait de l'aide internationale car les organismes se concentrent sur la situation dans leur région.</p>	<p>Transformation de l'aide grâce à de meilleurs échanges entre acteurs. Concentration sur la participation des populations et la lutte contre les inégalités.</p>
<p>Secteur privé hors Afrique de l'Ouest</p>	<p>Absence du secteur privé international.</p>	<p>Investissements importants de la part des entreprises et fondations privées non africaines.</p>	<p>Investissements et aide de la part d'entreprises, de fondations, d'associations privées spécialisées dans les TIC et s'intéressant aux données africaines.</p>	<p>Très faibles investissements de la part des entreprises privées non africaines.</p>	<p>Des investissements ciblés et montés avec des partenaires locaux.</p>

1. Inspiré par MAIETTA Michel, KENNEDY Eilidh et BOURSE François, *L'Avenir de l'aide humanitaire. Les ONGI en 2030*, IRAN, 2017. URL : <https://www.iaran.org/s/FINAL-FRENCH-REPORT.compressed.pdf>. Consulté le 5 mars 2021.

<p>Géopolitique et économie mondiale²</p>	<p>Fragmentation politique et économique.</p>	<p>Développement conventionnel tiré par les forces du marché. Dégradation environnementale et propagation technologique. « Guerres invisibles ».</p>	<p>Domination d'acteurs non étatiques et développement tiré par les TIC et les données.</p>	<p>Régionalisation et axe fort Afrique-Méditerranée-Europe.</p>	<p>Développement durable, frugal et coopératif. Prise en compte des Objectifs de développement durables (ODD) dans les règles de l'Organisation mondiale du commerce.</p>
<p>SCÉNARIOS SUR LES ESPACES RURAUX EN AFRIQUE DE L' OUEST</p>					
	<p>Des communautés rurales abandonnées et des communautés rurales centrées sur la gestion de leurs ressources</p>	<p>Agropôles et ghettos ruraux</p>	<p>Des ménages mobiles et des données valorisées dans des espaces ruraux et urbains intégrés</p>	<p>Intégration forte des agglomérations et des espaces ruraux à l'échelle nationale et transfrontalière</p>	<p>Des territoires à dominante rurale dynamiques, solidaires et résilients</p>
<p>2. Inspiré par LATTRE-GASQUET Marie (de) et MOREAU Clémence, « The Global Context », in Chantal LE MOUËL, Marie de LATTRE-GASQUET et Olivier MORRA (coord.), <i>op. cit.</i></p>					

POUR EN SAVOIR PLUS

Sur les tendances en cours dans les espaces ruraux

AFD (Agence française de développement), *L'Économie africaine 2020*, Paris : La Découverte, 2020.

AGRA (Alliance for a Green Revolution in Africa), *Africa Agriculture Status Report: The Hidden Middle: A Quiet Revolution in the Private Sector Driving Agricultural Transformation*, Nairobi : AGRA, 2019. URL : <https://agra.org/wp-content/uploads/2019/09/AASR2019-The-Hidden-Middle-web.pdf>

ALLEN Thomas, HEINRIGS Philipp et HEO Inhoi, « Agriculture, alimentation et emploi en Afrique de l'Ouest », *Notes ouest-africaines*, n° 14, avril 2018, OCDE. URL : <https://amica.hypotheses.org/files/2018/06/Agriculture-alimentation-et-emploi-en-Afrique-de-l%E2%80%99Ouest.pdf>

ANDERSSON Djurfeldt Agnes, « Multi-local Livelihoods and Food Security in Rural Africa », *Journal of International Development*, vol. 27, n° 4, mai 2015, p. 528-545.

ANTONA Martine et BOUSQUET François (coord.), *Une Troisième Voie entre l'État et le marché. Échanges avec Elinor Ostrom*, Versailles : Quæ (Nature et société), 2017.

BEEGLE Kathleen *et alii*, *Poverty in a Rising Africa*, Washington, D.C. : Banque mondiale, 2016. URL : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/22575/9781464807237.pdf?sequence=10&isAllowed=y>

BENJAMIN Nancy et MBAYE Ahmadou Aly, *Les Entreprises informelles de l'Afrique de l'Ouest francophone. Taille, productivité et institutions*, Washington, D.C. / Paris : Banque mondiale / AFD, 2012.

BERTRAND Mathieu et LEVARD Laurent, *Agroécologie : capitalisation d'expériences en Afrique de l'Ouest. Facteurs favorables et limitants au développement de pratiques agroécologiques. Évaluation des effets socio-économiques et agro-environnementaux*, AVSF (Agronomes vétérinaires sans frontières), 2018. URL : https://www.avsf.org/public/posts/2211/rapport_etude_calao_2018-web_avsf_gret_cedeao.pdf

BLEIN Roger, HUR Marie et STÜHRENBURG Liora, *Le Rôle croissant du secteur privé dans les politiques agricoles et alimentaires en Afrique. Contexte, formes et enjeux*, Inter-réseaux Développement rural, Bureau Issala, SOS Faim Belgique, 2019. URL : <https://www.sosfaim.be/wp-content/uploads/2020/01/INT-19-developpement-inter-15.pdf>

BOSC Pierre-Marie *et alii* (coord.), *Diversité des agricultures familiales. Exister, se transformer, devenir*, Versailles : Quæ, 2015.

BRICAS Nicolas, TCHAMDA Claude et MOUTON Florence (sous la dir. de), *L'Afrique à la conquête de son marché alimentaire intérieur. Enseignements de dix ans d'enquêtes auprès des ménages d'Afrique de l'Ouest, du Cameroun et du Tchad*, Paris : AFD / Études de l'AFD n° 12, 2016.

BRULÉ-FRANÇOISE Audrey *et alii*, « Le crédit à l'agriculture, un outil-clé du développement agricole », *Techniques financières et développement*, n° 124, novembre 2016, p. 35-52.

CAVERO Teresa, *Analyse des inégalités multidimensionnelles en Afrique de l'Ouest et stratégie de réduction des inégalités*, Paris : AFD, Oxfam, Union européenne et AECID, 2020.

CFSI (Comité français pour la solidarité internationale), *Nourrir les villes, défi de l'agriculture familiale. Des innovations locales et paysannes en Afrique de l'Ouest*, CFSI et Fondation de France, 2014. URL : http://www.alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/802_cfsi_nourrir_villes_pl_bd.pdf

CLAVEL Danièle, « Afrique : une politique semencière sous influence », *Natures sciences sociétés*, vol. 24, n° 2, 2016, p. 168-172.

CLAVEL Danièle et GAYE Matar, « L'émergence de nouvelles coopératives semencières au Sénégal. Analyse de l'impact de la recherche-développement sur l'arachide de 1999 à 2016 », *Cahiers Agricultures*, vol. 27, n° 1, janvier-février 2018. URL : https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/full_html/2018/01/cagri170066/cagri170066.html

COLLECTIF, « Jeunes ruraux en Afrique de l'Ouest : quelles réalités et quelles perspectives ? », *Bulletin de synthèse Souveraineté alimentaire*, n° 17, septembre 2015. URL : http://inter-reseaux.org/IMG/pdf/bds_no17_jeunes.pdf

CÔTE François-Xavier *et alii* (sous la dir. de), *La Transition agro-écologique des agricultures du Sud*, Versailles : Quæ, 2019.

DURY Sandrine, VALL Éric et IMBERNON Jacques, « Production agricole et sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest », *Cahiers Agricultures*, vol. 26, n° 6, novembre-décembre 2017. URL : https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/full_html/2017/06/cagri170047s/cagri170047s.html

FERRÉ Thierry *et alii*, « Innover dans le secteur de la transformation agroalimentaire en Afrique de l'Ouest », *Cahiers Agricultures*, vol. 27, n° 1, janvier-février 2018. URL : https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/full_html/2018/01/cagri170093/cagri170093.html

GERONIMI Vincent et MAINGUY Claire, « Exploitation minière et développement: des effets toujours controversés », *Mondes en développement*, vol. 189, n° 1, 2020, p. 7-29.

HOMMEL Thierry, *Infrastructures ouest-africaines*, Paris : Futuribles International / Forum prospectif de l'Afrique de l'Ouest (Diagnostic prospectif), 8 juillet 2019. URL : <https://www.futuribles.com/viewer/pdf/8867>

HOMMEL Thierry, « Perspectives du marché de la téléphonie mobile en Afrique de l'Ouest », *Note de veille*, 21 février 2019, Futuribles International / Forum prospectif de l'Afrique de l'Ouest. URL : <https://www.futuribles.com/fr/article/perspectives-du-marche-de-la-telephonie-mobile-en/>

HOMMEL Thierry (sous la dir. de), *Éducation en Afrique de l'Ouest. Tendances d'évolution à l'horizon 2030-2040*, Paris : Futuribles International / Forum prospectif de l'Afrique de l'Ouest (Diagnostic prospectif), 7 février 2020. URL : <https://www.futuribles.com/viewer/pdf/8928>

HUGON Philippe, *Afriques. Entre puissance et vulnérabilité*, Paris : Armand Colin, 2016.

IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem), ARCHER Emma *et alii*, *Regional Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services for Africa*, Bonn : IPBES, 2018. URL : http://www.ipbes.net/sites/default/files/africa_assessment_report_20181219_0.pdf

JACQUEMOT Pierre, *De l'élection à la démocratie en Afrique (1960-2020)*, Paris : Fondation Jean Jaurès, 2020. URL : https://jean-jaures.org/sites/default/files/essai-afrique_0.pdf

KIRWIN Matthew et ANDERSON Jessica, « Identifying the Factors Driving West African Migration », *West African Papers*, n° 17, 2018, OCDE.

KOFFI Simplicie Yao et OURA Kouadio Raphaël, « Les facteurs de l'adoption de l'anacarde dans le bassin cotonnier de Côte-d'Ivoire », *Cahiers Agricultures*, vol. 28, n° 1, 2019. URL : https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/full_html/2019/01/cagri190022/cagri190022.html

KOURESSY Mamoutou *et alii*, « Climate Change and Cereal Production Evolution Trend in the Sahel: Case Study in Mali from 1951 to 2010 », *Sustainable Agriculture Research*, vol. 8, n° 2, 2019, p. 68-89.

LANÇON Frédéric, « La compétitivité du riz ouest-africain face aux importations : vrais enjeux et fausses questions », *Grain de sel*, n° 54-56, avril-décembre 2011, p. 21-22. URL : http://agri.trop.cirad.fr/563388/1/document_563388.pdf

LAND MATRIX, base de données. URL : <https://landmatrix.org/>

LAVILLE Camille, « Vulnérabilité des ménages ruraux et insécurité en Afrique de l'Ouest », *Revue Défense nationale*, n° 832, été 2020, p. 136-143.

LE MOUËL Chantal, LATTRE-GASQUET Marie (de) et MORA Olivier (coord.), *Land Use and Food Security in 2050: a Narrow Road. Agrimonde-Terra*, Versailles : Quæ, 2018.

LOSCH Bruno, MAGRIN Géraud et IMBERNON Jacques (sous la dir. de), *Une nouvelle ruralité émergente – Regards croisés sur les transformations rurales africaines. Atlas pour le programme Rural Futures du Nepad*, Montpellier : CIRAD, 2013. URL : http://issuu.com/cirad/docs/atlas_nepad_version_fran_aise_mai

LOSCH Bruno, « Appuyer les dynamiques territoriales pour répondre au défi de l'emploi des jeunes ruraux », *Afrique contemporaine*, n° 259, 2016, p. 18-121.

LOWDER Sarah K., SÁNCHEZ Marco V. et BERTINI Raffaele, *Farms, Family Farms, Farmland Distribution and Farm Labour: What Do We Know Today?*, Rome : FAO, *Agricultural Development Economics Working Paper* n° 19-08, 2019. URL : <http://www.fao.org/3/ca7036en/ca7036en.pdf>

MERCANDALLI Sara et LOSCH Bruno (sous la dir. de), *Rural Migration in Sub-Saharan Africa: Patterns, Drivers and Relation to Structural Transformation*, Rome / Paris : FAO / CIRAD, 2019. URL : <http://www.fao.org/3/ca7404en/CA7404EN.pdf>

MERCOIRET Marie-Rose *et alii*, « Les organisations paysannes et rurales ne défendent pas les intérêts des agriculteurs », in Georges COURADE (sous la dir. de), *L'Afrique des idées reçues*, Paris : Belin, 2016, p. 297-303.

OCDE, *Peuplement, marché et sécurité alimentaire*, Paris : OCDE (Cahiers de l'Afrique de l'Ouest), 2013.

OCDE / CSAO, *Dynamiques de l'urbanisation africaine 2020. Africapolis, une nouvelle géographie urbaine*, Paris : OCDE (Cahiers de l'Afrique de l'Ouest), 2020.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, « Les huit modes de gouvernance locale en Afrique de l'Ouest », Laboratoire d'études et recherches sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL), Études et travaux n° 79, 2009. URL : [http://www.lasdel.net/images/etudes_et_travaux/Les huit modes de gouvernance locale en Afrique de l'Ouest.pdf](http://www.lasdel.net/images/etudes_et_travaux/Les_huit_modes_de_gouvernance_locale_en_Afrique_de_l'Ouest.pdf)

OXFAM, *La Crise des inégalités en Afrique de l'Ouest*, Oxfam, rapport d'information, juillet 2019. URL : <https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2019/07/Rapport-Oxfam-crise-inegalites-en-afrique-ouest-juillet-2019.pdf>

PARANT Alain et HOMMEL Thierry, « La fenêtre démographique en Afrique de l'Ouest : une ouverture différée », *Analyse prospective*, n° 220, 26 février 2019, Futuribles International. URL : <https://www.futuribles.com/viewer/pdf/8797>

PAVAGEAU Charlotte, PONDINI Stefanie et Geck Matthias (coord.), *Money Flows: What Is Holding Back Investment in Agroecological Research for Africa?*, Biovision Foundation for Ecological Development et International Panel of Experts on Sustainable Food Systems (IPES-Food), 2020. URL : http://www.ipes-food.org/_img/upload/files/Money%20Flows_Full%20report.pdf

PESCHE Denis, LOSCH Bruno et IMBERNON Jacques (sous la dir. de), *Une nouvelle ruralité émergente – Regards croisés sur les transformations rurales africaines. Atlas pour le programme Rural Futures du Nepal*, 2^e édition, Montpellier : CIRAD, 2016.

RIBIER Vincent et GABAS Jean-Jacques, « De nouveaux instruments financiers pour le développement agricole en Afrique de l'Ouest ? », *Techniques financières et développement*, n° 124, novembre 2016, p. 53-65.

RUF François, KONE Siaka et BEBO Boniface, « Le boom de l'anacarde en Côte-d'Ivoire : transition écologique et sociale des systèmes à base de coton et de cacao », *Cahiers Agricultures*, vol. 28, n° 1, 2019. URL : <https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/abs/2019/01/cagri180061/cagri180061.html>

SOUMARÉ Mamy, HAVARD Michel et BACHELIER Bruno (coord.), « Durabilité de la production dans les zones cotonnières d'Afrique de l'Ouest », *Cahiers Agricultures*, numéro thématique, vol. 28, n° 1, 2019. URL : <https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/abs/2019/01/contents/contents.htm>

SULTAN Benjamin *et alii* (sous la dir. de), *Risques climatiques et agriculture en Afrique de l'Ouest*, Paris : IRD (Institut de recherche pour le développement) (Synthèses), 2020.

TABUTIN Dominique et SCHOUMAKER Bruno, « La démographie de l'Afrique subsaharienne au XXI^e siècle. Bilan des changements de 2000 à 2020, perspectives et défis d'ici 2050 », *Population*, vol. 75, n° 2-3, 2020, p. 169-295.

TRAORE Bouba *et alii*, « Modelling Cereal Crops to Assess Future Climate Risk for Family Food Self-sufficiency in Southern Mali », *Field Crops Research*, vol. 201, février 2017, p. 133-145. URL : <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0378429016306591?via%3Dihub>

TRIOMPHE Bernard *et alii*, « Mieux évaluer et accompagner l'innovation agricole en Afrique. Leçons d'une analyse transversale de 13 cas d'études », *Cahiers Agricultures*, vol. 25, n° 6, novembre-décembre 2016. URL : https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/full_html/2016/06/cagri160115/cagri160115.html

VALL Éric *et alii*, « Changements et innovations dans les systèmes d'élevage en Afrique », *INRA Productions animales*, vol. 27, n° 2, 2014, 161-174. URL : https://www6.inrae.fr/productions-animales/content/download/7739/101373/version/1/file/Prod_Anim_27_2_08.pdf

VALL Éric, MARRE-CAST Laura et KAMGANG Hervé Joél, « Chemins d'intensification et durabilité des exploitations de polyculture-élevage en Afrique subsaharienne : contribution de l'association agriculture-élevage », *Cahiers Agricultures*, vol. 26, n° 2, mars-avril 2017. URL : https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/full_html/2017/02/cagri160112/cagri160112.html

VAN WESENBEECK Cornelia F.A., « Distinguer sécurité alimentaire urbaine et rurale en Afrique de l'Ouest », *Notes ouest-africaines*, n° 15, mai 2018, OCDE. URL : <https://www.oecd-ilibrary.org/deliver/159010a5-fr.pdf?itemId=%2Fcontent%2Fpaper%2F159010a5-fr&mimeType=pdf>

Sur des scénarios d'évolution des espaces ruraux

BOURGEOIS Robin, « What Future for Rural Areas? Seven Plausible Rural Transformations », *Development*, vol. 58, 2015, p. 177-186.

CAMARA Clémentine, BOURGEOIS Robin et JAHEL Camille, « Anticiper l'avenir des territoires agricoles en Afrique de l'Ouest : le cas des Niayes au Sénégal », *Cahiers Agricultures*, vol. 28, n° 1, 2019. URL : https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/full_html/2019/01/cagri190025/cagri190025.html

DELAY Étienne *et alii*, « From Foresight Exercise to Operative Rules for the Collective Use of Water Resources: The Case of Niayes in Senegal », International Association for the Study of the Commons (IASC) 2020 Web Conference on African Commons, 13-27 juillet 2020. URL : https://africa.iasc-commons.org/video_presentation/de-lexercice-de-prospective-aux-regles-operationnelles-pour-lutilisation-collective-des-ressources-en-eau-le-cas-des-niayes-au-senegal-fr/

DURAND-LASSERVE Alain et Le Roy Étienne, *La Situation foncière en Afrique à l'horizon 2050*, Paris : AFD (À savoir), 2012. URL : <https://www.afd.fr/sites/afd/files/imported-files/11-A-Savoir.pdf>

GABAS Jean-Jacques et RIBIER Vincent, « Quels futurs pour l'agriculture dans les plans émergence des gouvernements africains ? », in Jean-Jacques GABAS, Marc LAUTIER et Michel VERNIÈRES (sous la dir. de), *Prospectives du développement*, Paris : Kartala, 2020, chapitre 5.

JAHEL Camille *et alii*, « Analysing Plausible Futures from Past Patterns of Land Change in West Burkina Faso », *Land Use Policy*, vol. 71, 2018, p. 60-74.

KROESEN Otto, « The Future of Africa — Not What it Used to Be », *Journal of Futures Studies*, vol. 23, n° 1, septembre 2018, p. 105-114. URL : <https://jfsdigital.org/articles-and-essays/2018-2/the-future-of-africa-not-what-it-used-to-be/>

LATTRE-GASQUET Marie (de), MOREAU Clémence, OKUL John, « Regional Dimension of the Agrimonde-Terra Scenarios : The example of Sub-Saharan Africa », in Chantal LE MOUËL, Marie de LATTRE-GASQUET et Olivier MORA (coord.), *op. cit.*, chapitre 15, p. 286-314.

LATTRE-GASQUET Marie (de) et GIORDANO Thierry, « Quelles perspectives pour l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne en 2050 ? », *Réalités industrielles / Annales des Mines*, n° 3, 2019, p. 50-56.

MAIETTA Michel, KENNEDY Eilidh et BOURSE François, *L'Avenir de l'aide humanitaire. Les ONGI en 2030*, IARAN, 2017. URL : <https://www.iaran.org/s/FINAL-FRENCH-REPORTcompressed.pdf>

SOURISSEAU Jean-Michel *et alii*, *Penser ensemble l'avenir d'un territoire. Diagnostic et prospective territoriale au Mali et à Madagascar*, Paris : AFD / Études de l'AFD n° 15, 2017. URL : https://www.afd.fr/sites/afd/files/2017-10/Etudes_15_Prospective%20territoriale_Sourisseau.pdf

SOURISSEAU Jean-Michel *et alii*, « Imaginer l'avenir des territoires pour relever les défis de la démographie et de l'emploi en Afrique subsaharienne », *Perspective* n° 44, novembre 2017, CIRAD.

SOURISSEAU Jean-Michel *et alii*, « Faire et penser "territoire" en envisageant le futur : prospective territoriale dans les régions de Ségou au Mali et du Vakinankaratra à Madagascar », in Patrick CARON *et alii* (sous la dir. de), *Des Territoires vivants pour transformer le monde*, Versailles : Quæ, 2017, p. 251-261.

SOURISSEAU Jean-Michel *et alii*, *Vers une transhumance apaisée à la frontière entre le Togo et le Burkina Faso ? Perspectives d'une approche territoriale et anticipatrice*, Montpellier / Rome : CIRAD / FAO, 2020. URL : http://agritrop.cirad.fr/597045/1/Prospective_et_pastoralisme_Togo_Burkina_rapport_final_novembre_2020.pdf ■

Tous les URL ont été consultés le 5 mars 2021.